



THÉMA ▼

## Conseillers de coopératives et parties prenantes

Acteurs des transitions

# SOMMAIRE

Édito 5

p. 6

## Chapitre 1. S'écouter mutuellement

CAVES DE RAUZAN   S'appuyer sur les vigneron pour susciter leur intérêt à la biodiversité.....	8
BLUE WHALE   Un diagnostic écologique comme premier pas avec les associations environnementales.....	10
NOVIAL   Nous sommes aux côtés des éleveurs souhaitant développer l'agroforesterie.....	12
AGROPITHIVIERS   Les agriculteurs sont contents de participer de manière volontaire à l'installation de nichoirs.....	14
GROUPE AGRIAL   Agrilogique est une vitrine pour mettre en avant les bonnes pratiques de nos adhérents.....	16
GPS – DURANSIA   L'outil E-Pilote a été mis au point en partenariat entre Arvalis, nos adhérents et notre service technique.....	18
SCV DOM BRIAL   Dématérialiser l'information pour mieux communiquer avec les coopérateurs.....	20
CRISTAL UNION   Identifier les bonnes pratiques environnementales auprès des planteurs de betteraves.....	22

p. 24

## Chapitre 2. Co-construire les réponses

SOLARENN   Du diagnostic au plan d'action, les conseillers ont fortement contribué à la démarche HVE.....	26
COOPÉRATIVES POMICOLES DU LIMOUSIN   Une charte sur l'utilisation des produits phytosanitaires négociée avec les associations de riverains.....	28
LA PROSPÉRITÉ FERMIÈRE – INGREDIA   Nous avons élaboré notre démarche Via Lacta en partenariat avec deux ONG.....	30
CÉRÉSIA   Des systèmes plus économes et plus durables construits de manière collaborative.....	32
UNIRÉ   Les collectivités nous ont aidés à financer la confusion sexuelle pour supprimer les insecticides.....	34
UNION DES VIGNERONS ARDÉCHOIS   Terra Noé : un domaine école 100 % bio en étroite collaboration avec le service technique.....	36

p. 38

## Chapitre 3. Amplifier les transitions

OXYANE   Nous construisons des filières bio et équitables avec un transformateur local.....	40
SODIAAL   Nous accélérons la transition vers le lait bas carbone à l'aide de partenaires experts.....	42
LE GOUESSANT   Investir dans l'analyse des données pour améliorer la pérennité des élevages.....	44
ALSACE LAIT   Lait de pâturage : une réponse aux attentes des clients et aux enjeux territoriaux.....	46
AXÉRÉAL   CultivUp : notre référentiel d'agriculture durable pour accéder à des filières valorisantes.....	48
EUREDEN D'AUCY   Faire de d'aucy une marque engagée en visant 100 % des producteurs en bio ou HVE.....	50
GROUPE VAL DE GASCOGNE   Nous partageons des pratiques agro-écologiques innovantes qualifiées sur notre territoire.....	52

p. 54

## Regards

| Alain Jounot, Groupe Afnor  
| Géraldine Fort, Orse  
| Christophe Grison, Agri Confiance®, Cese

Un travail  
de réseau



## Édito

### Avancer main dans la main avec nos parties prenantes

La chaîne alimentaire est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs qui renvoient non seulement à des questions de sécurité alimentaire et sanitaire, de protection de l'environnement, de changement climatique, mais aussi à des interrogations sur la pression sociale d'acteurs ayant leur propre vision sur les pratiques agricoles et sur l'aménagement des territoires.

Les métiers de l'agriculture et de l'alimentation deviennent donc plus complexes et nécessitent une plus grande ouverture du dialogue avec ses acteurs dénommés «parties prenantes» qui viennent les impacter d'une manière stratégique et opérationnelle.

Les coopératives agricoles, historiquement implantées sur les territoires, évoluent dans cet écosystème et doivent impérativement le prendre en compte pour construire leur stratégie de développement. Par leur essence démocratique et leur culture du consensus, elles entretiennent depuis toujours un échange permanent avec leurs associés coopérateurs bien sûr, mais également avec certaines parties prenantes externes tels que les fournisseurs, les clients...

En résonance avec les attentes sociétales, une ouverture plus large est aujourd'hui indispensable. Mais elle présuppose d'appréhender le dialogue sous toutes

ses dimensions, aux objectifs parfois protéiformes et aux modalités d'interactions forcément sensibles, de la collecte de l'information; à la coconstruction de solutions, en finissant par le déploiement des solutions.

C'est pourquoi dans ce Théma, nous avons souhaité rassembler 21 expériences, en identifiant, pour chacune d'elles, le rôle central des conseillers, véritable trait d'union au sein de la chaîne alimentaire: intervenant en amont, ils sont à l'écoute des parties prenantes et collectent leurs attentes, participent ensuite à la coconstruction des réponses et s'attachent enfin à déployer les solutions jugées pertinentes.

Ce tour d'horizon, bien sûr non exhaustif, réaffirme la force du modèle coopératif dans la mobilisation autour des grands enjeux de société. Je suis convaincu que nous devons avancer main dans la main avec nos parties prenantes: les impératifs économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux doivent désormais s'appréhender comme un tout interdépendant pour le meilleur développement possible de nos territoires et activités.

Gageons que ce Théma sera une source d'inspiration pour les coopératives qui souhaitent initier ou renforcer cette démarche d'ouverture, ainsi que pour les parties prenantes, quelles qu'elles soient, en permettant aux différents acteurs d'avancer ensemble dans cette convergence. ■

**Dominique Chargé**  
Président de La Coopération Agricole

## Chapitre 1

### S'écouter mutuellement

En identifiant les parties prenantes et en collectant leurs attentes, les conseillers contribuent à l'amélioration des performances sociétales des coopératives et de leurs adhérents.

## Témoignage



**Caves de Rauzan**  
Rauzan, Gironde

<https://www.cavederauzan.com>

### ■ Activité

production et commercialisation de vins

■ **340** vigneron

■ **3 600** ha

■ **200 000** hl

■ **46** salariés dont 4 conseillers au service vignoble

■ **28 M€** en 2019-2020 de chiffre d'affaires

**Laure Durand**

Responsable RSE

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## S'appuyer sur les vignerons pour susciter leur intérêt à la biodiversité

Les Caves de Rauzan sont engagées depuis 2009 dans une démarche de responsabilité sociétale (Iso 26000 et GRI), pour laquelle elles ont obtenu en 2017 le label « Engagé RSE » au niveau exemplaire délivré par l'Afnor. Elles furent aussi la première coopérative à décrocher le label « Coopératives So Responsables » créé en 2019 par La Coopération Agricole. Nombreuses sont leurs initiatives allant dans le sens de cet engagement: Iso 9001 et 14001, Agri Confiance®, viticulture biologique, HVE. « Malgré tout cela, nous nous sommes rendu compte que nous disposons d'assez peu de contenu concernant la biodiversité, reconnaît Laure Durand. Nous avons donc voulu enquêter sur le niveau de sensibilisation des vignerons, et savoir s'ils avaient identifié sur leur exploitation des zones potentiellement riches. » Suite à un premier repérage d'écosystèmes (mares, haies, bois) et de pratiques culturelles favorables (bio, enherbement), les Caves de Rauzan font appel au Conservatoire d'espaces naturels pour un inventaire plus approfondi sur la commune de Blasimon. Au fil des saisons, plus de 5 kilomètres de parcours sont répertoriés illustrant les interactions entre le vignoble et des éléments de paysage: ils hébergent au total treize écosystèmes de référence, 32 éléments de biodiversité, et 106 espèces floristiques et faunistiques remarquables dont 9 font l'objet d'arrêtés de protection nationaux ou européens.



### Une équipe de conseillers déjà très sensibilisée

« Sur la base de cet inventaire permettant d'identifier et de nommer les choses, nous avons élaboré deux parcours pédestres de 1,3 et 4 km comprenant une douzaine de panneaux, indique Laure Durand. Les vignerons sont notre première cible: il s'agit de susciter leur intérêt pour les espaces naturels, de les rassurer sur ce qu'ils font de bien, et de leur donner envie d'aller plus loin. » Les conseillers du service vignoble ont été associés au projet. Ils ont relayé l'enquête initiale auprès des adhérents et ont remonté les informations. Ils ont contribué à identifier des lieux intéressants grâce à leur connaissance du terrain et des pratiques des vignerons. « L'équipe est déjà très sensibilisée car elle baigne en permanence dans nos démarches de certification, souligne Laure Durand. Parmi leurs formations récentes, les techniciens ont abordé l'arrêt des herbicides, la maîtrise des couverts, le diagnostic du sol, etc. Ils font le suivi d'expérimentations et conseillent au quotidien les vignerons sur des méthodes plus respectueuses de l'environnement. »

### Faire appel à des experts pour apporter des connaissances

En dehors des adhérents, les parcours pédestres représentent un enjeu d'éducation à la biodiversité à l'échelle du territoire: collaborateurs, clients, visiteurs de la cave, écoliers. La coopérative a sollicité notamment la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) afin de mettre en place un programme d'animations avec les écoles. L'existence des parcours est également relayée par l'office de tourisme. « L'ensemble de ce projet a demandé du temps mais il en valait la peine, estime Laure Durand. Nous nous sommes appuyés sur nos vignerons et cela a suscité chez eux l'émergence d'initiatives en faveur de la biodiversité. En faisant en outre appel à des experts, nous avons apporté des connaissances pour améliorer les pratiques. Nous avons su aussi trouver des relais au Conseil régional et au Conseil départemental pour obtenir des subventions. L'initiative est positive

pour notre image et permettra d'activer à nouveau ces relais à l'avenir. En partenariat avec la LPO, nous avons d'ailleurs un troisième parcours en projet intégrant un observatoire à oiseaux près d'un étang. » ■



« La collaboration avec les Caves de Rauzan a été profitable. Nos animations ont concerné huit classes des écoles maternelle et primaire de Rauzan et Nérigean. Nous avons construit des nichoirs, des hôtels à insectes et des abris à hérissons. Puis nous avons aménagé les parcours pédestres avec ces réalisations. Ce fut un très bon support pour travailler sur les oiseaux, les insectes et les petits mammifères comme les hérissons et les chauves-souris. Ces dernières notamment sont très utiles contre les ravageurs de la vigne. C'est une chance pour ces écoliers de mettre des choses en pratique sur le terrain en plus des animations en classe. Ils peuvent bouger et s'exprimer davantage. Les instituteurs et parents d'élèves ont aussi été très intéressés. »

**Lucie Fuentes**, coordinatrice éducation à l'environnement, LPO Aquitaine

indicateurs

**5,5** km de parcours pédestres  
et **12** panneaux pédagogiques mis en place  
**13** écosystèmes de référence,  
**32** éléments de biodiversité,  
**106** espèces floristiques et faunistiques remarquables répertoriées.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Blue Whale**  
Montauban, Gers

<https://www.blue-whale.com/fr>

### ■ Activité

union de coopératives pour la commercialisation de fruits

■ **300** producteurs

■ **120** salariés

■ **10** techniciens dans les coopératives adhérentes et **4** coordinateurs au service technique de Blue Whale

■ **6 600** ha de vergers

■ **240 000** tonnes de fruits

■ **250 M€** de chiffre d'affaires

### Emmanuelle Terrien

Ingénieure qualité amont et responsable RSE

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Un diagnostic écologique comme premier pas avec les associations environnementales

L'union de coopératives Blue Whale développe depuis 2017 des échanges avec des parties prenantes environnementales : Nature en Occitanie, Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, Campagnes vivantes. «À l'origine, certains de nos clients ont formulé des attentes autour de la préservation de la biodiversité, indique Emmanuelle Terrien. Cela s'est croisé avec l'émergence de notre démarche RSE. Dans le diagnostic 3D réalisé avec La Coopération Agricole, il y a un volet sur la prise en compte des parties prenantes. Nous avons donc décidé de nous ouvrir aux acteurs du monde de l'environnement, en commençant par l'association Nature en Occitanie car le berceau historique de Blue Whale est dans le Sud-Ouest.»

Pendant deux ans, les deux parties apprennent à se connaître : présentation réciproque des organisations et des métiers, visites d'exploitations arboricoles et de zones sensibles. «Il y a eu des hauts et des bas, des discussions parfois houleuses. Nous avons pris notre temps, l'objectif étant de trouver des enjeux communs pour avancer.»

### Les techniciens mobilisés progressivement

Finalement, un socle de travail est créé sous la forme d'un diagnostic écologique et fonctionnel chez les arboriculteurs, document de dix pages reprenant les enjeux et les pistes d'amélioration de la biodiversité. Des producteurs volontaires se manifestent pour accueillir l'association sur leur exploitation. Ces visites personnalisées sont l'occasion pour eux d'exprimer leurs objectifs, de prendre conscience de leur impact sur l'espace qui les entoure et sur les services complémentaires à la production qu'ils peuvent apporter. Pour les naturalistes, c'est un moyen de travailler en partenariat avec les agriculteurs, de les sensibiliser par

exemple aux notions de corridors écologiques et de biodiversité patrimoniale.

En 2020, neuf arboriculteurs avaient réalisé un diagnostic puis co-construit un plan d'action avec les partenaires naturalistes. «Je suis en relation constante avec les associations et toujours présente aux premiers rendez-vous, explique Emmanuelle Terrien. Le producteur est parfois frileux au début. J'essaie aussi d'intégrer les techniciens, ce qui n'est pas toujours facile car ce n'est pas leur cœur de métier. Ils ont des connaissances sur la biodiversité mais ces raisonnements et équilibres à long terme peuvent être déroutants quand l'obligation de résultat sur le rendement et la qualité des fruits est annuelle. C'est pourquoi nous avons organisé une demi-journée d'information avec Nature en Occitanie chez un arboriculteur, ainsi que des formations pour producteurs et techniciens sur les thèmes des sols vivants et de la biodiversité. Les techniciens seront mobilisés progressivement en échangeant avec l'arboriculteur sur le plan d'action.»

### Les associations changent de regard

Emmanuelle Terrien est satisfaite qu'un échange ait pu s'établir entre producteurs et parties prenantes environnementales. C'est un premier pas même si les actions concrètes sont plus longues à mettre en œuvre. L'un des arboriculteurs a planté 1500 arbres et arbustes d'espèces locales sur 4 ha séparant ses vergers de la Garonne, dans l'objectif de se protéger des crues et de restaurer des habitats naturels favorables à la reproduction de plusieurs espèces. Réalisé sous forme collaborative, ce chantier a permis à une trentaine de salariés de Blue Whale de rencontrer les bénévoles des associations. Des actions plus accessibles comme la gestion des fauches dans les inter-rangs enherbés des vergers, la mise en place de nichoirs et le repérage des pollinisateurs sauvages, sont également envisagées, avec une sensibilisation élargie à l'ensemble des producteurs.

«Ces actions sont utiles en termes d'image pour la coopérative, auprès de nos clients mais aussi au sein de la filière, estime Emmanuelle Terrien. De plus, les associations

changent de regard sur nous. Les arboriculteurs en sortent grandis également, même si les volontaires sont encore peu nombreux. Nous devons les impliquer davantage et essayer de mettre l'accent aussi sur la biodiversité fonctionnelle. Il faut ancrer cela dans notre stratégie dès maintenant car obtenir des résultats demande du temps; tout en évitant de brûler les étapes et de chercher à convaincre tous les producteurs.» ■



«L'initiative de Blue Whale répond à plusieurs attentes : permettre à deux mondes de faire connaissance, travailler avec des acteurs pas forcément convaincus des bienfaits d'une approche écologique, d'où la perspective d'une plus-value importante. Nous avons pris conscience de la technicité de l'arboriculture et des marges de manœuvre parfois faibles. Toutefois, de vrais gains sont possibles via les structures paysagères ou les zones délaissées comme les friches, haies, mares ou ripisylves. L'objectif est de replacer les exploitations dans un paysage formé de corridors et de réservoirs de biodiversité. Des choses simples peuvent être mises en œuvre comme la fréquence et la période d'entretien des bords de parcelles, avec à la clé un gain de temps et de carburant; ainsi que la restauration de zones humides ou la pose de perchoirs à rapaces.»

**Thomas Matarin**, chef de projet eau et milieux aquatiques, Nature en Occitanie

indicateurs

**9** arboriculteurs ont réalisé le diagnostic écologique

**1500** arbres et arbustes plantés sur **4** ha, haie plantée sur **400** m de long

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Novial (groupe NORIAP)**  
Noyelles-sur-Escout  
(Nord)

<https://www.noriap.com>

<https://www.poulhaiesarbres.fr>

### ■ Activité

fabrication et commercialisation d'aliments pour le bétail

■ **4 000** clients éleveurs (Hauts-de-France et Normandie)

■ **185** collaborateurs dont 7 techniciens avicoles

■ **320 000** tonnes d'aliments

■ **100 M€** de chiffre d'affaires

### Mathilde Dubocage

Responsable filières et responsabilité sociétale

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

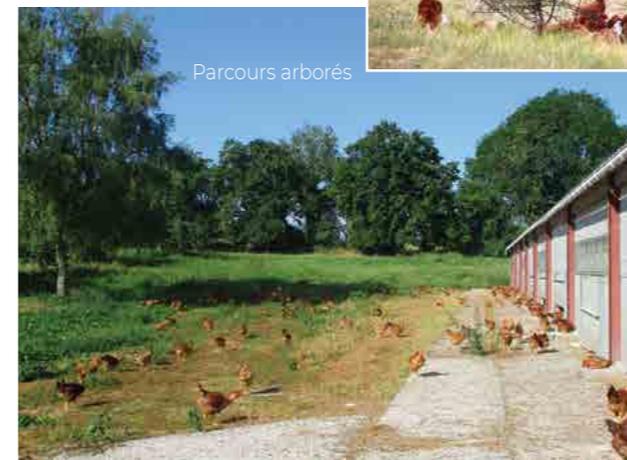
## Nous sommes aux côtés des éleveurs souhaitant développer l'agroforesterie

Chez les éleveurs avicoles clients de Novial, l'accès des volailles au plein air se développe en réponse aux attentes sociétales en matière de bien-être animal. Toutefois, producteurs et techniciens constatent que les animaux investissent peu le parcours extérieur en l'absence de végétation et d'éléments paysagers, notamment d'arbres. « C'est en échangeant autour de ce constat qu'a émergé le besoin de créer ensemble un noyau de compétences autour de l'agroforesterie, relate Mathilde Dubocage. L'objectif était d'accompagner les éleveurs dans l'aménagement de leur parcours plein air, en faveur du bien-être animal mais aussi dans une approche environnementale plus globale. Car l'agroforesterie a également un impact sur les sols, la biodiversité, le stockage de carbone. »

### Une mise en relation via les techniciens pour créer une association

L'idée retenue par les deux parties est la création d'une association d'éleveurs autonome, sous le nom de Poul'haies arbres. Elle regroupe une quarantaine de producteurs intéressés par l'agroforesterie, informés de l'initiative et mis en relation par l'intermédiaire des techniciens avicoles de Novial. Le fabricant d'aliments est membre de l'association au sein du collège des organismes économiques.

« Nos techniciens rencontrent en moyenne quatre éleveurs chaque jour, souligne Mathilde Dubocage. Ils ont relayé l'initiative auprès d'eux, identifié les producteurs intéressés et remonté les contacts auprès de l'association. Ils sont concernés par le développement de l'agroforesterie car cela a un impact sur le fonctionnement des élevages. »



### Un site Internet pour communiquer sur les bonnes pratiques

En tant que partenaire de l'association, Novial met à disposition ses moyens humains et matériels pour la faire vivre. Une personne embauchée par l'entreprise y est dédiée à mi-temps. Des contacts ont été pris avec des spécialistes, notamment les chambres d'agriculture, pour mettre en place des formations et l'accompagnement des éleveurs dans l'aménagement de leur parcours. Un site Internet a également été créé pour communiquer sur la démarche. Depuis la création de l'association en 2019, 7 formations ont été organisées auprès de 65 éleveurs sur l'ensemble du territoire de Novial ; 37 000 plantations ont été réalisées sur 280 hectares et l'objectif est d'atteindre 300 000 plantations sur un millier d'hectares en 2025.

« Aujourd'hui, nous sommes capables d'apporter un service professionnel à un éleveur souhaitant développer un projet agroforestier, affirme Mathilde Dubocage. C'est une façon pour nous de nous impliquer dans la durabilité de la filière avicole, et d'être aux côtés des producteurs pour répondre aux attentes des consommateurs. L'objectif est que l'association monte en puissance en nombre d'éleveurs et en expertise. » ■



« Les haies sont utiles sur les parcours de volailles de plein air : elles servent de brise-vent, apportent de l'ombre, ainsi que des repères et une protection pour inciter les poules à sortir. De plus, elles donnent une bonne image de l'élevage. Certains éleveurs intéressés se sont naturellement tournés vers leur technicien, qui les accompagne dans toutes les dimensions de la production. L'association est partie de là, avec l'aide des techniciens Novial ayant permis de mettre en relation les éleveurs motivés par l'agroforesterie ; mais elle est ouverte au-delà de la clientèle Novial. Poul'haies arbres nous permet d'aller chercher les compétences nécessaires de façon groupée. C'est aussi un moyen de communiquer sur nos bonnes pratiques. Novial nous apporte un soutien humain important et permet à l'association de se développer. L'objectif à terme est que nous devenions indépendants. »

**Guillaume Rodier**, éleveur et président de l'association Poul'haies arbres

indicateurs

Création en **2019**

**40** éleveurs dans l'association Poul'haies arbres

**7** formations organisées

**37 000** plantations sur **280** ha

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Agropithiviers**  
Pithiviers (Loiret)

<https://agropithiviers.coop/coop>

### ■ Activité

collecte de céréales, agrofourniture

■ **350** agriculteurs

■ **50** salariés dont 5 conseillers en cultures

■ **170 000** tonnes de céréales

■ **50 M€** de chiffre d'affaires

**Éric Bléchet**

Vice-Président

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Les agriculteurs sont contents de participer de manière volontaire à l'installation de nichoirs

À la fois vice-président de la coopérative Agropithiviers et adhérent de l'association Hommes et Territoires, Éric Bléchet a été à l'origine du premier contact entre les deux organisations. «Cela répondait à une demande des deux parties, indique-t-il. D'une part, Hommes et Territoires travaille déjà avec d'autres coopératives sur l'installation de nichoirs pour le maintien des rapaces, et recherchait de nouveaux partenaires. D'autre part, nous avons constaté que cela intéressait des agriculteurs, notamment pour une régulation naturelle des mulots dans certains secteurs. Certains ont d'ailleurs déjà installé des perchoirs dans leurs champs.» En effet, quand Agropithiviers sonde ses adhérents sur le sujet, 26 seraient intéressés pour implanter une cinquantaine de nichoirs au total. Cette action mutualisée est susceptible de leur apporter une solution efficace, tout en donnant une bonne image à la coopérative, notamment auprès de ses clients. «Nous nous efforçons de répondre aux attentes de nos acheteurs et de la société en général via des cahiers des charges Label Rouge, CRC, Irtac, etc., explique Éric Bléchet. Cette action nichoirs volontaire apporte un plus dans notre démarche globale.»

### Recensement et communication grâce aux conseillers

Dans l'objectif de monter le dossier, une conseillère de la coopérative prend en charge le recensement des agriculteurs intéressés. Dans la foulée, l'association Hommes et Territoires se déplace chez chacun d'eux pour évaluer quel type de nichoir est à prévoir et quel emplacement peut être envisagé. Les trois espèces particulièrement visées sont la chouette effraie, la chouette chevêche et le faucon crécerelle. Une fois le dossier finalisé par l'association, il est déposé auprès du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais



dans l'objectif d'obtenir un cofinancement à hauteur de 80 %, le reste étant à la charge des agriculteurs.

Au niveau de la coopérative, une réunion d'information sur l'action est organisée en présence des agriculteurs concernés, de l'équipe des conseillers et de l'association Hommes et Territoires. «Il est important que les conseillers soient au courant de ce qui se passe chez les adhérents, et qu'ils soient capables de communiquer auprès d'autres agriculteurs susceptibles d'être intéressés» souligne Éric Bléchet.

### Retour très positif des adhérents

Les nichoirs sont installés dans les exploitations et sur les silos de la coopérative en 2019. L'association Hommes et Territoires prend en charge l'accompagnement technique exigeant des compétences assez spécialisées. «Quelques nichoirs sont déjà occupés mais le suivi a été interrompu en 2020 en raison de la Covid, précise Éric Bléchet. Dans tous les cas, les résultats seront visibles à long terme. Il faut souvent deux ans pour que les oiseaux colonisent et s'approprient les nichoirs. Il est difficile de chiffrer avec précision la population d'oiseaux et l'effet de leur présence, mais s'ils sont là, il faut qu'ils mangent. Et cela peut représenter un mulot par jour pour une chouette effraie par exemple.»

D'après le vice-président d'Agropithiviers, le retour des adhérents sur l'action nichoirs est positif: «Ils sont contents d'y participer volontairement, par envie et non par contrainte. Et convaincus que c'est utile pour leur exploitation et pour le territoire.» Quant à la coopérative, elle constate une sensibilité de ses clients sur ce sujet: «Ils se montrent curieux et à



l'écoute.» Désormais adhérente de l'association Hommes et Territoires, la coopérative prévoit de mettre en place d'autres actions en lien avec la biodiversité. «Nous avons besoin de mieux connaître notre environnement» conclut Éric Bléchet. ■

«Travailler avec des coopératives sur l'installation de nichoirs est intéressant car elles mobilisent leur réseau et nous montons des opérations importantes. En région Centre, nous avons six coopératives partenaires. Nous prenons en charge le montage du dossier pour leur éviter cette charge administrative. En général, un technicien est notre relais sur le terrain pour cibler les agriculteurs et établir le premier contact: c'est un vrai plus pour que cela fonctionne bien. Quand nous allons dans les fermes pour le diagnostic, c'est un moment d'échange et de sensibilisation à une meilleure connaissance des espèces. L'objectif est de créer des habitats favorables tout en prenant en compte l'activité agricole. L'action nichoirs permet de communiquer facilement. Nous apprenons à nous connaître, à travailler ensemble, nous faisons des retours sur nos suivis. Par la suite, il est possible d'imaginer d'autres actions.»

**Aymeric Courbois**, animateur action nichoirs, association Hommes et Territoires

indicateurs

**26** agriculteurs et la coopérative impliqués dans l'action

**50** nichoirs installés dans les fermes et sur les silos

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Groupe Agrial**  
Caen (Calvados)

<https://agrilogique.com>

<https://www.agrial.com>

### ■ Activité

coopérative multi-activités (productions végétales, productions animales, approvisionnement et services aux agriculteurs, agroalimentaire)

- **12 000** adhérents dont 160 producteurs de légumes frais
- **21 200** salariés
- **772 000** tonnes de légumes et fruits frais
- **6 000 M€** de chiffre d'affaires

### Marc Boldrini

Responsable amont  
branche légumes et fruits frais

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Agrilogique est une vitrine pour mettre en avant les bonnes pratiques de nos adhérents

C'est du côté de la production d'oignons que tout commence, quand la filiale d'Agrial dédiée à ce légume décide d'écrire un cahier des charges orienté vers l'agro-écologie. Constatant par ailleurs une évolution importante dans les attentes des consommateurs, en particulier pour les produits «sans pesticides», la branche légumes et fruits frais d'Agrial juge alors intéressant de se positionner sur le marché avec une démarche écoresponsable intermédiaire entre production conventionnelle et bio. «L'idée était d'aller vers la mention «sans résidu de pesticides» mais nous voulions que cela soit le résultat d'une vraie démarche, déclare Marc Boldrini. Écrire notre propre cahier des charges nous permettait aussi de sortir de l'empilement des certifications de nos clients, et de différencier de la concurrence nos marques Priméale Gourmet et Florette. Cela entraine dans la politique de RSE plus globale du groupe Agrial.»

Via la création d'un comité Agrilogique, les équipes mettent alors en œuvre un travail de co-construction intégrant toute la chaîne de production: représentants des groupements de producteurs, techniciens, service agronomique de la coopérative, mais aussi responsables de production dans les usines, services qualité, marketing et logistique.

### Les techniciens en première ligne

La branche légumes et fruits frais ne démarre pas de zéro: des efforts visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires et leurs résidus ont déjà été entrepris depuis plusieurs années, en particulier au sein des fermes intégrées par l'entreprise, dans les Landes (production de carottes) mais aussi en Espagne (salades). «Agrilogique est une vitrine pour montrer ce que nous sommes capables de faire et pour mettre en avant les bonnes pratiques adoptées par

**AGRIlogique**



nos adhérents, indique Marc Boldrini. Certains ont accueilli très favorablement l'initiative et répondu rapidement. De leur côté, les techniciens des groupements ont été en première ligne pour bâtir la démarche. Ce sont eux qui ont permis de tester les solutions Agrilogique sur le terrain, et de proposer des contrats de production aux agriculteurs en fonction de leur profil.»

Les conseillers de la coopérative chargés de l'approvisionnement et leurs chefs de marchés ont également été impliqués dans un second temps pour mettre à disposition les outils et intrants adaptés. En participant notamment aux réunions régulières sur le sujet, techniciens et conseillers ont donc été intégrés dès le début et accompagnés par la coopérative pour s'adapter. «Comme les agriculteurs, ils ont dû évoluer dans leur façon de penser la production» souligne Marc Boldrini.

### Une vigilance de tous les instants

En 2019, Agrilogique fait progressivement son apparition dans le rayon des légumes frais (1<sup>re</sup> gamme) sous la marque Priméale Gourmet: oignon, pomme de terre, carotte, navet, poireau. Puis en 2020, elle s'élargit au rayon 4<sup>e</sup> gamme avec les salades en sachets de la marque Florette, et Priméale France bâtit un partenariat avec Blédina.

Sur le site Internet dédié à la démarche, Agrilogique affiche ses cinq preuves: agir pour la biodiversité, privilégier la fertilisation organique, favoriser des techniques alternatives de protection des plantes, mettre en place une agriculture de précision, et utiliser des emballages recyclables. Quant à la mention «sans résidu de pesticides», elle est garantie par les analyses de laboratoires indépendants et l'audit des producteurs par un organisme certificateur.

«Agrilogique permet de revaloriser les produits et de mettre en avant les producteurs de façon positive, constate Marc

Boldrini. Nos adhérents sont accompagnés pour monter en compétences et étendre progressivement les pratiques à l'ensemble de leur production. Aller vers le zéro résidu de pesticides est une vigilance de tous les instants en raison notamment des aléas climatiques et des pollutions accidentelles. Nous travaillons désormais avec d'autres branches du groupe pour généraliser la démarche.» ■



« Le risque résidu de pesticides est le premier frein à l'achat de fruits et légumes. Il y a donc un réel intérêt à repenser les itinéraires techniques, mais il est tout aussi important d'élargir la démarche à la préservation de la nature et à l'implication du producteur dans la chaîne de valeur. Du point de vue marketing et commercial, le zéro résidu de pesticides est insuffisant. Nos clients, consommateurs comme distributeurs, attendent de nous un engagement en faveur de l'agro-écologie. En tant que coopérative, nous avons naturellement travaillé avec l'amont, de façon transversale sur plusieurs filières. Nous sommes satisfaits des premiers résultats des gammes Agrilogique, en particulier les salades en sachet référencées dans la plupart des enseignes.»

**Hervé Dufoix**, directeur business development 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> gammes

**Bruno Lebailly**, directeur business development branche légumes et fruits frais

indicateurs

Environ **3 000** t de légumes Agrilogique

**5** références en 1<sup>re</sup> gamme et **3** références en salades 4<sup>e</sup> gamme (chiffres 2020)

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**GPS – Duransia**  
Manosque (Alpes-de-Haute-Provence)

<https://www.duransia.coop>

### ■ Activité

collecte et commercialisation de céréales, agrofourniture

■ **1800** agriculteurs

■ **145** salariés dont **17** techniciens

■ **32 000** tonnes de céréales

■ **50 M€** de chiffre d'affaires

**Didier Marie**

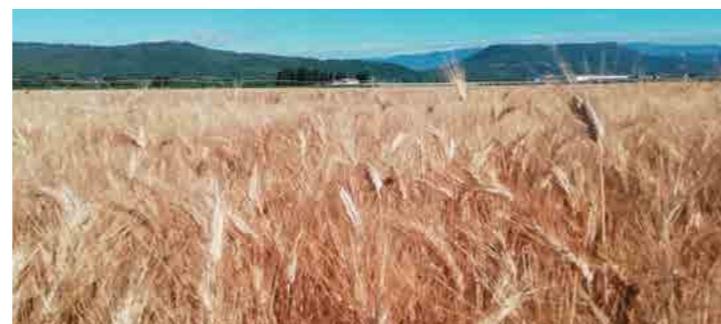
Directeur général

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## L'outil E-Pilote a été mis au point en partenariat entre Arvalis, nos adhérents et notre service technique

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la production céréalière est fortement impactée par les aléas climatiques. Elle est également concurrencée par la culture de la lavande plus rémunératrice. Pour la coopérative Duransia, elle ne représente plus que 20 000 tonnes collectées contre 60 000 en 2010 pour une part de marché stable à 50 %. « Les enjeux pour l'avenir sont à la fois d'ordre économique, qualitatif et environnemental, déclare Didier Marie. Il faut maintenir la productivité et le taux de protéines car la rentabilité du blé dur est devenue faible voire négative. Par ailleurs, les producteurs doivent réduire les intrants pour limiter les coûts et l'impact environnemental. »

Dans l'objectif d'optimiser la gestion de l'irrigation et de la fertilisation azotée en cours de campagne, Duransia se tourne vers Arvalis dans l'objectif de mettre au point un outil de pilotage des cultures (blé dur, blé tendre, orge). Ensemble, la coopérative et l'institut identifient une quinzaine d'agriculteurs disposant de surfaces suffisantes et intéressés par le progrès technique. Ceci afin de prendre en compte leurs besoins et leurs données pour élaborer un véritable outil d'aide à la décision à partir d'un modèle de croissance des plantes réservé à la recherche.



### Agriculteurs et techniciens impliqués dans les travaux

Grâce à sa bonne connaissance des adhérents, l'équipe des techniciens contribue au repérage de producteurs volontaires. Pendant les trois années de mise au point, les agriculteurs déclarent à Arvalis les interventions sur leurs parcelles. Ces informations sont intégrées dans le modèle CHN d'Arvalis, simulant les flux de carbone, hydrogène et azote au niveau des plantes: il prend en compte les données météo quotidiennes et l'index de surface foliaire (via photos satellite), afin de calculer l'état de nutrition hydrique et azotée des cultures. L'institut communique en retour aux producteurs les alertes calculées par le modèle pour déclencher les apports d'eau et d'azote, et élabore une interface adaptée à leurs besoins. « Notre service technique (composé de sept ingénieurs) a assuré le suivi des travaux avec Arvalis et réalisé chaque année une synthèse auprès des agriculteurs et des techniciens, indique Didier Marie. Nous avons également travaillé en parallèle avec deux techniciens et des utilisateurs sur le modèle économique à développer et sur la façon d'intégrer ce nouveau service à notre offre commerciale à un tarif acceptable. »

### Une fiabilité cautionnée par Arvalis

Désormais finalisé, l'outil baptisé E-Pilote sera mis en œuvre par la coopérative pour la campagne 2022, il est susceptible d'intéresser d'autres coopératives. « Il apporte un vrai service aux adhérents, constate Didier Marie. Il est essentiel pour leur redonner de l'appétence pour la culture des céréales. Pour la coopérative qui a investi dans l'outil, celui-ci va lui permettre de se différencier et d'affirmer sa stratégie tournée à la fois vers l'économie des services et l'environnement. C'est aussi un argument intéressant auprès des consommateurs et des associations avec lesquelles nous sommes en contact. Enfin, le partenariat avec Arvalis cautionne la fiabilité et rassure les utilisateurs. »

L'équipe des techniciens sera prochainement formée au fonctionnement d'E-Pilote afin d'être capable d'accompa-

gner les agriculteurs dans leurs décisions. Reste la difficulté de la tarification du service, nécessaire au développement de l'outil, tout en assurant un retour sur investissement pour les producteurs. ■



« La collaboration avec Duransia dans le cadre d'un Partenariat européen pour l'innovation (PEI) soutenu par l'Europe et la région Paca, a permis de valoriser les sorties d'un modèle d'Arvalis utilisé jusqu'à présent par les chercheurs, pour aider les agriculteurs à prendre leurs décisions dans un contexte climatique incertain. Ce modèle intègre une base de données régionalisée pour les sols, prend en compte la variété utilisée, et les données météo spatialisées avec des prévisions à sept jours. En nous appuyant sur les retours des agriculteurs, nous avons développé une interface informatique adaptée. Les échanges ont été riches et ont permis d'identifier leurs attentes et de traduire les sorties du modèle en conseils opérationnels. E-Pilote a fait ses preuves pour ajuster les pratiques à l'année climatique et aux besoins des cultures. Les techniciens vont prendre le relais pour valider ses sorties et associer du conseil auprès de l'agriculteur. Ils utiliseront une interface spécifique avec toutes les parcelles suivies. »

**Stéphane Jezequel**, directeur scientifique Arvalis

indicateurs

**15** agriculteurs testeurs représentant **375 ha** de céréales

Fiabilité testée sur **3** années climatiques

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**SCV Dom Brial**  
Baixas  
(Pyrénées-Orientales)

<https://www.dom-brial.com>

- **Activité**
- production et commercialisation de vins AOC Côtes du Roussillon
- **200** vigneron
- **35** salariés dont 2 techniciens vignoble
- **1700 ha**
- **65000 hl**
- **15 M€** de chiffre d'affaires

**Silvio Marocchino**

Technicien vignoble

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Dématérialiser l'information pour mieux communiquer avec les coopérateurs

En 2019, les Vignerons coopérateurs de France ont choisi comme thème de leur concours annuel «le numérique au service des caves coopératives». Dans la catégorie «le numérique au service de la relation entre adhérents et coopérative», le prix a été remporté par la société coopérative vinicole Dom Brial. Celle-ci s'est investie depuis dix ans dans la dématérialisation de l'information envoyée à ses vignerons. «Nous avons beaucoup d'informations techniques et administratives à transmettre à nos adhérents, constate Silvio Marocchino. Cela nécessite d'être complet, précis et rapide pour être performant. C'est pourquoi, avec la responsable de production Agnès Arquier, nous avons démarré l'envoi de SMS en 2011, complété par la création d'un site intranet en 2013, puis par l'intégration du logiciel Agréo en 2015 pour la traçabilité. Depuis 2017, notre volonté est de renforcer ce système de communication numérique afin de dématérialiser le plus possible et de viser le zéro papier.» Outre l'amélioration de la communication, la coopérative cherche également à réduire ses consommables en accord avec sa démarche RSE Vignerons en développement durable engagée depuis 2007.



### Un outil quotidien pour l'équipe technique

La responsable de production et l'un des deux techniciens du vignoble, ont donc élaboré des solutions en collaboration avec le prestataire du système de gestion intégré de l'entreprise et un éditeur de site web. «Il existe des outils élaborés et coûteux, mais nous sommes allés au plus simple en ajoutant un module permettant la personnalisation, souligne Silvio Marocchino. Chaque adhérent a accès à un espace commun d'actualités comprenant notamment la veille réglementaire, le conseil phytosanitaire, l'organisation des vendanges; et à un espace privé accessible par un code pour ses factures, son dossier Pac, ses comptes rendus d'audit.»

Ce système de communication permet aux vignerons de prendre connaissance des informations en temps réel, dès leur émission par la coopérative. Cela se montre particulièrement utile pour l'envoi des alertes sanitaires en période de traitements et pour l'envoi des contrôles de maturité en période de vendanges. L'équipe technique a la main sur l'outil au quotidien et l'alimente en fonction des besoins. Son rôle est aussi d'accompagner les adhérents dans leur prise en main de l'outil au démarrage.

### Gain de temps, de coût, d'efficacité

Les 120 vignerons qui se sont approprié cette nouvelle méthode de communication semblent satisfaits. Certains, moins à l'aise avec les outils numériques, restent attachés au support papier mais cette population devrait progressivement s'amenuiser. «Cela représente un gain de temps, de consommables et de coûts, car il ne faut plus imprimer, mettre sous pli et affranchir, indique Silvio Marocchino. C'est aussi un moyen de gagner en efficacité car les vignerons reçoivent les informations immédiatement. À certaines périodes, nous éditons deux newsletters par semaine. Avec la crise de la Covid, nous avons pu garder le lien et communiquer sur les dispositifs d'aides, l'adaptation des horaires de la cave, etc.»

À l'avenir, la SCV Dom Brial souhaiterait compléter les informations techniques par des données concernant les marchés, par exemple. La limite est le temps nécessaire à l'élaboration de contenu, difficile à dégager pour l'équipe technique. Cette mission pourrait être confiée dans le futur à un profil davantage orienté vers la communication, à créer par la coopérative. ■



«Le système de communication numérique mis en place par la coopérative a plusieurs atouts. Il apporte davantage de réactivité pour les infos techniques relatives aux traitements, contrôles de maturité, planning de vendanges: cela fonctionne très bien auprès des vignerons. Il permet aussi d'économiser du papier, des frais d'affranchissement et de la main-d'œuvre. Les habitudes doivent évoluer mais chacun a son rythme. Nous laissons le temps aux vignerons de s'y mettre et ils peuvent continuer à recevoir du papier s'ils le veulent. Le rôle des conseillers est important pendant cette transition. La communication est un sujet prioritaire pour le conseil d'administration. Nous avons créé un groupe de travail en 2020 et mettons en place une nouvelle plateforme plus ergonomique sur laquelle les vignerons pourront aussi nous envoyer des messages.»

**François Capdellayre**, président

indicateurs

**60 %** des vignerons engagés dans la dématérialisation

**3000** connexions/an à l'intranet

**16000** connexions/an à Agréo

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Cristal Union**  
Villette-sur-Aube,  
Aube

<https://www.cristal-union.fr>

- **Activité**  
collecte de betteraves sucrières,  
transformation en sucre et alcool
- **9 500** associés coopérateurs
- **2 000** collaborateurs
- **60** techniciens en cultures
- **180 000** ha de betteraves
- **11** sites dans la moitié nord de la France
- **2 Md€** de chiffre d'affaires

**Julien Coignac**

Coordinateur RSE

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Identifier les bonnes pratiques environnementales auprès des planteurs de betteraves

### Identifier les bonnes pratiques pour réduire l'empreinte environnementale

Le groupe Cristal Union est engagé dans une démarche de RSE depuis sa création en 2000. Elle vise entre autres à réduire l'empreinte environnementale, notamment les émissions de gaz à effet de serre, de son activité industrielle et de la culture des betteraves transformées dans ses usines. Pour atteindre ses objectifs, la coopérative utilise la méthode d'analyse du cycle de vie (ACV), consistant à quantifier les flux de matières et d'énergie nécessaires tout au long de la vie des produits. «L'ACV est une photographie à un instant précis de l'impact environnemental d'un produit en tenant compte de toutes les étapes de sa fabrication, indique Julien Coignac. Elle met en évidence les points forts et points faibles du produit, et donne des pistes d'action.»

Avec un objectif de réduction d'au moins 10 % des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la filière sucre blanc, Cristal Union répond à l'appel à projets Green-Go initié en 2017 par l'Ademe. L'idée est de travailler à l'écoconception de la gamme Daddy, représentant environ 10 % des volumes de sucre commercialisés par la coopérative directement aux consommateurs. Cristal Union bénéficie pour cela de l'accompagnement d'un consultant.



### Les techniciens sensibilisés à l'ACV

Dans le cadre de ce projet, la coopérative a mené une enquête auprès d'une vingtaine de planteurs de betteraves aux profils et pratiques très divers. «Nous avons détaillé avec eux leur itinéraire technique et l'avons modélisé avec la méthode ACV, explique Julien Coignac. Nous avons ainsi mis en évidence l'impact environnemental plus fort des rendements faibles, à l'exception des betteraves bio que nous cultivons depuis 2017. Notre objectif était aussi d'identifier les leviers et bonnes pratiques permettant de réduire cet impact.» À l'issue de ce travail, Cristal Union estime que la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'étape de production des betteraves peut atteindre 20 % par rapport à la référence Agribalyse via l'adoption de bonnes pratiques.

Parmi la soixantaine de techniciens betteraviers, certains ont participé à la réalisation des enquêtes auprès des planteurs choisis. Par la suite, les résultats obtenus ont été présentés à l'ensemble de l'équipe. «Ils ont été sensibilisés à la méthode ACV pour comprendre son utilité, souligne Julien Coignac. Ils peuvent ainsi donner un nouvel éclairage aux planteurs et leur transmettre progressivement les bonnes pratiques à adopter à l'échelle de la rotation. Nous progressons avec les plus avancés sachant que le but est de toucher tout le monde à terme.»

### Prouver la durabilité des produits de la production à l'emballage

Annonçant déjà une empreinte carbone par tonne de sucre de betterave parmi les plus faibles d'Europe, Cristal Union entend conserver cette avance. À l'horizon 2030, elle s'est engagée à réduire les émissions de ses usines de 35 % et celles de la production betteravière et du transport de 18 % (par rapport à 2015). Pour la gamme Daddy, le projet d'écoconception a également abouti à un conditionnement kraft dont la part de plastique est diminuée de 72 % et la masse de 19 %.

«Aujourd'hui nous déployons la méthode ACV à tous les niveaux: elle valide tout développement de produit, déclare

Julien Coignac. Elle est longue et fastidieuse en raison de la collecte de données nécessaire, mais cela vaut le coup pour mesurer et prouver la durabilité des produits. C'est important en termes d'image vis-à-vis de nos clients industriels: en renseignant l'impact de notre sucre, ils peuvent eux-mêmes s'engager dans une démarche de progrès et communiquer sur leurs produits.» ■



«Au-delà des références ACV des productions agricoles de la base de données Agribalyse, il fallait aller plus loin pour aider les acteurs à trouver des leviers d'action et faire évoluer leur stratégie. D'où le programme Green-Go avec lequel nous avons accompagné plus d'une trentaine de projets d'écoconception. Nous visons des entreprises ayant la main sur des outils de production et capables de peser. Nous les aidons à démarrer et à structurer leur démarche. L'enjeu est qu'ils intègrent systématiquement l'écoconception dans leur stratégie de développement de produits alimentaires, de manière transversale depuis la production agricole jusqu'à l'emballage. La limite est que le déploiement du changement de pratiques demande du temps.»

**Vincent Colomb**, ingénieur évaluation  
environnementale à l'Ademe

indi-  
cateurs

**Réduction de 72 %** de la part de  
plastique et 19 % du poids de l'emballage

Daddy

**Objectif -18 %** d'émissions de GES pour  
la production betteravière et le transport en  
2030

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Chapitre 2

### Co-construire les réponses

Les conseillers de coopératives interviennent dans le processus de réponses aux attentes des parties prenantes. Ils sont amenés à co-construire des outils, à tester des solutions techniques co-validées par les parties prenantes, auprès d'adhérents coopérateurs.

## Témoignage



**Solarenn**  
Saint-Armel  
(Ille-et-Vilaine)

<https://www.solarenn.com>

### ■ Activité

production et commercialisation de tomates, fraises et mini-poivrons sous serres

### ■ 30 maraîchers

### ■ 100 salariés en saison dont 2 techniciens

### ■ 65 ha de serres

### ■ 30 000 tonnes de tomates, 100 tonnes de mini-poivrons, 40 tonnes de fraises

### ■ 50 M€ de chiffre d'affaires

**Yannick Bernard**

Administrateur de la coopérative

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Du diagnostic au plan d'action, les conseillers ont fortement contribué à la démarche HVE

« Cela fait plus de quinze ans que nous travaillons à la durabilité de notre production, rappelle Yannick Bernard, maraîcher de la coopérative Solarenn et élu à son conseil d'administration. Pourtant, le système de cultures sous serres est décrié car la plupart des consommateurs en connaissent mal le fonctionnement. » Il y a trois ans, la coopérative a donc décidé de s'engager dans la démarche de certification Haute Valeur Environnementale (HVE) dans le cadre d'une politique plus globale de RSE. Ceci afin de redorer son image, et d'améliorer sa crédibilité et sa reconnaissance vis-à-vis de ses clients. « Cela contribue à faire avancer les mentalités, souligne Yannick Bernard. Il y a aujourd'hui pléthore de certifications et de labellisations, et il nous semble important d'en choisir une qui soit transversale à toutes les productions pour lui donner de la visibilité auprès des consommateurs. »

Les 30 maraîchers de la coopérative ont été partants pour avancer dans ce sens. La première étape fut la réalisation par l'un des deux techniciens d'un diagnostic de chaque exploitation sur les quatre volets de la certification HVE : réduction des traitements phytosanitaires, de l'irrigation, de la fertilisation, actions en faveur de la biodiversité. À partir de l'état des lieux, un plan d'action individualisé a été élaboré avec les améliorations à apporter.



### Un conseil personnalisé mis en œuvre par les techniciens

« Les techniciens de la coopérative ont vraiment permis de faire avancer concrètement la démarche, estime Yannick Bernard. Les exploitations sont toutes différentes : ils ont à chaque fois expliqué les objectifs à atteindre, et mis en œuvre un conseil personnalisé en trouvant les solutions adaptées. Ils sont allés en formation, ont recherché des informations sur les équipements chez des fournisseurs pour nous les transmettre. Ils ont donc beaucoup appris pour pouvoir nous accompagner. »

Les maraîchers de Solarenn sont engagés depuis longtemps dans la protection biologique intégrée utilisant des lâchers d'insectes auxiliaires dans les serres à la place de traitements phytosanitaires. Sur le critère de réduction des pesticides, la certification HVE fut donc avant tout une validation de pratiques déjà acquises. « Dans mes serres, je n'ai pas utilisé de pesticides depuis trois ans, indique Yannick Bernard. En cas de maladie ou de ravageur, j'ai la possibilité d'en utiliser mais ma production ne sera pas commercialisée en zéro pesticide. »

Concernant les autres critères HVE, l'eau de pluie récupérée sur les serres est envoyée dans des bassins tampon entourés de zones enherbées, entretenues par des moutons et propices au maintien de la biodiversité. 70 % de cette eau est prélevée pour les cultures, et le reste renvoyé progressivement dans le milieu. Les producteurs ont investi en outre dans des systèmes de filtration et de recyclage permettant de diviser par deux la consommation d'eau. L'eau d'irrigation en excédent est récupérée, traitée afin de supprimer les agents pathogènes, puis réinjectée dans le système avec les éléments minéraux résiduels consommables par les plantes.

### Trouver un débouché et mieux valoriser

« Nous pratiquons une agriculture de précision et il reste encore des marges de progrès, résume Yannick Bernard. Ainsi, pour améliorer l'efficacité de l'eau, nous utilisons des capteurs d'humidité, de température, de vitesse de sève

et de croissance du diamètre de tige, afin d'affiner au plus juste nos choix techniques : nous apprenons tous les jours. » Malgré l'optimisation des intrants, le producteur constate que les méthodes des maraîchers de Solarenn ne sont pas réellement moins coûteuses. En revanche, elles constituent selon lui la garantie de trouver un débouché aux produits ainsi qu'une meilleure valorisation : en effet, certains clients distributeurs demandent aujourd'hui à leurs fournisseurs des produits certifiés HVE. ■



« Les marques de distributeurs de l'enseigne Leclerc gérées par Scamark sont de plus en plus exigeantes en matière de certification des produits. En fruits et légumes, nous mettons en place des filières dans lesquelles le label HVE est la priorité. Il est encore peu connu des consommateurs mais nous espérons qu'il permettra de les rassurer. Il y a beaucoup de désinformation et de méconnaissance sur les fruits et légumes alors que les progrès ont été énormes : HVE valide des acquis et permet d'aller plus loin. Solarenn a été intégré au sourcing pour la filière tomates : nous avons trouvé chez eux un engagement, ils vont de l'avant et sont force de proposition. De manière générale, nos fournisseurs engagés dans cette démarche sont performants, et jouent le jeu du commerce et de l'innovation. »

**Thomas Chanu**, chef de produits achat et marketing fruits et légumes pour Scamark

indicateurs

**85 %** de la production en zéro pesticide en 2020

**14 litres** d'eau pour produire **1 kilo** de tomates (- 50 %)

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Coopératives pomicoles du Limousin (Limdor, Cooplim, Sica du Roseix, Sica Meylim, Perlim)**

Haute-Vienne, Dordogne, Corrèze, Creuse

### ■ Activité

production et commercialisation de pommes du Limousin sous AOP

■ **190** producteurs

■ **2 000** emplois directs

■ **6** techniciens

■ **2 300** ha

■ **90 000** tonnes

■ **80 M€** de chiffre d'affaires

### Laurent Rougerie

Président du Syndicat de défense de l'AOP pomme du Limousin

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Une charte sur l'utilisation des produits phytosanitaires négociée avec les associations de riverains

Au début des années 2010, les tensions sont vives entre les producteurs de pomme du Limousin et leurs riverains. En cause: les produits phytosanitaires. Procès contre des arboriculteurs, vergers saccagés, médiatisation à charge: le contexte très lourd incite le préfet de Corrèze à réunir en 2015 les parties prenantes pour sortir de l'impasse. Une première tentative de concertation en 2011 avait échoué, mais cette fois l'objectif est d'aller jusqu'au bout. «Un dialogue constructif s'est engagé entre les représentants des pomiculteurs et des riverains, grâce à la médiation d'un représentant de l'État, raconte Laurent Rougerie. Même si nous étions en désaccord, que des gens étaient durs, les relations étaient courtoises. Nous avons discuté et négocié pendant deux ans afin d'aboutir à une charte pour une arboriculture mieux intégrée à son environnement.»

### Le rôle moteur des techniciens

En 2017, la charte est signée par les producteurs, les associations de riverains (Allasac ONGF, Alerte des médecins sur les pesticides (AMLPP), Phyto-Victimes) et les élus. Elle prévoit l'adaptation des méthodes de travail des arboriculteurs relatives aux traitements (observations préalables, prise en compte du vent, choix des jours et horaires, utilisation de l'application PhytoAlert, substitution de produits, réduction des traitements, développement du biocontrôle), l'aménagement des vergers (haie, filet anti-dérive, bande non traitée), et la communication avec les riverains. Les organisations professionnelles (syndicat et coopératives) s'engagent quant à elles à promouvoir la charte, ainsi que de nouvelles orientations pour adapter les pratiques aux attentes de la société. Les associations de défense des riverains et de l'environnement doivent de leur côté conduire un dialogue constructif



et favoriser le maintien de relations apaisées en encourageant le respect de la charte. De même pour les élus, qui ont aussi un rôle d'intermédiation et de vigilance dans les projets d'urbanisme.

«Les organisations professionnelles ont signé la charte et laissé le choix aux arboriculteurs, souligne Laurent Rougerie. Il était important que chacun s'engage personnellement. Aujourd'hui, 94 % d'entre eux ont signé. Les techniciens des coopératives ont contribué à cette adhésion. Ils ont été associés aux discussions et ont participé à la rédaction de la charte. Ils assistent chaque année au comité de pilotage. Ce sont eux qui rappellent aux producteurs leurs engagements et les bonnes pratiques, qui suivent les dossiers de plantation de haies, etc. Leur rôle est moteur.»

### Minimiser son impact: un devoir pour les arboriculteurs

Aujourd'hui, le climat est plus serein. Les producteurs sont transparents sur leurs usages, et les riverains mieux informés y compris des efforts entrepris par la filière. Par exemple, 40 km de haies ont été plantés, 20 % des surfaces sont en bio ou en conversion, le glyphosate n'est plus utilisé, et plusieurs démarches se développent (HVE, Vergers écoresponsables, Bee Friendly). Des éléments de la charte ont été repris dans les cahiers des charges des coopératives et des clients.

«L'état d'esprit et le métier ont évolué, constate Laurent Rougerie. Certes les producteurs ont le droit d'exercer leur métier, mais ils ont pris conscience qu'ils pouvaient créer des nuisances, et de leur devoir de prendre en compte leurs voisins et de minimiser leur impact. Nos pommes, il faut les vendre aux consommateurs, donc cette charte est aussi un gage de durabilité économique.» Le dialogue se poursuit, et la charte fait l'objet d'un suivi régulier par un comité de pilotage se réunissant une fois par an. Elle s'inscrit donc dans une dynamique de progrès et évolue en fonction des bilans et des besoins. ■



«La charte pour une arboriculture Pomme du Limousin mieux intégrée à son environnement est un outil intelligent pour apaiser les relations entre arboriculteurs et riverains. Elle ne résout pas tout mais constitue un cadre de référence important. Dès qu'il y a un souci, une cellule de concertation est mise en place pour le désamorcer par le dialogue. Désormais, cette charte doit vivre et s'adapter au fur et à mesure. Les élus ont un rôle à jouer et nous devons tous rester vigilants. C'est un bel exemple où l'État, via le préfet, a aidé des acteurs clés à construire ensemble au service des riverains et des pomiculteurs.»

Jean-Louis Lascaux, maire d'Allasac

indicateurs

Sur **94 %** des arboriculteurs qui ont signé la charte, **35** utilisent l'application PhytoAlert

**40 km** de haies plantées

**30 manches à air** installées

**20 %** des surfaces en bio ou en conversion

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**La Prospérité Fermière – Ingredia**  
Arras et Saint-Pol-sur-Ternoise, Pas-de-Calais

<https://www.lait-prosperte.fr/>

### ■ Activité

collecte, transformation et commercialisation de lait et ingrédients laitiers

- **1225** éleveurs dans 849 exploitations
- **450** collaborateurs dont 6 conseillers laitiers
- **420** millions de litres de lait
- **380 M€** de chiffre d'affaires

**Patrick Meunier**

Directeur du projet coopératif

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Nous avons élaboré notre démarche Via Lacta en partenariat avec deux ONG

C'est en 2015, au moment de la disparition des quotas laitiers, que la coopérative La Prospérité Fermière décide de s'engager dans une démarche différenciante. « Nous avons choisi à la fois de favoriser l'innovation dans les ingrédients laitiers et d'accompagner la transition agroécologique, déclare Patrick Meunier. L'un de nos objectifs était de créer de la valeur pour sécuriser le revenu des producteurs. Pour être en phase avec les attentes sociétales et cautionner notre démarche, nous avons fait appel à l'ONG WWF : c'était inédit pour une laiterie. Nous avons des idées mais nous voulions les conforter avec eux. Il était important pour nous d'avoir un partenaire de notoriété internationale car nous commercialisons 50 % de nos produits à l'export. »

C'est ainsi que la coopérative co-construit avec WWF sa charte de développement durable Via Lacta basée notamment sur une durée et une surface minimale de pâturage, une alimentation sans OGM, un couchage sur paille et une rémunération décente des producteurs. En contrepartie, le producteur bénéficie d'un prix minimum garanti de 300 euros/tonne auquel s'ajoute une prime de 15 euros/tonne. L'amélioration du cahier des charges se veut continue. C'est pourquoi La Prospérité Fermière fait également appel en 2019 à une seconde ONG, Welfarm, afin de renforcer le critère bien-être animal.

### Les conseillers ont un rôle supplémentaire de contrôleur

Les six conseillers laitiers de la coopérative ont été impliqués dans la réflexion autour de la charte Via Lacta. « Ils ont la connaissance à la fois des adhérents et des pratiques, indique Patrick Meunier. Leur rôle a aussi été de prospecter les candidats ayant le bon profil pour entrer dans la démarche, et de leur expliquer en quoi elle consistait. Au fur et à mesure, ils les ont accompagnés



dans l'évolution du cahier des charges, par exemple en 2020 quand nous avons intégré un minimum de fourrage à base d'herbe dans la ration d'hiver. Nous devons nous assurer de conserver des objectifs réalisables pour nos adhérents.»

Avec la charte, les conseillers ont par ailleurs acquis le rôle supplémentaire de contrôleur. « Nous avons fait appel au BTPL et à Oxygen conseil élevage pour les former, davantage sur l'aspect comportemental inhérent à ce nouveau métier, que sur l'aspect technique qui est naturel pour eux, explique Patrick Meunier. En outre, une conseillère de l'équipe a pris la fonction plus transversale de chargée de mission en lien avec les clients, de façon à préserver les relations entre adhérents et conseillers.»

### Les partenariats avec les ONG crédibilisent notre démarche

La démarche Via Lacta, certifiée depuis 2019, concerne à ce jour 10 % de la collecte de la coopérative. Elle a été adoptée par 88 producteurs représentant 30 millions de litres, auxquels s'ajoutent 6 millions de litres de lait bio. « C'est un outil pour accompagner le changement auprès de nos adhérents, car les bonnes pratiques sont susceptibles de s'élargir à l'ensemble des éleveurs, estime Patrick Meunier. Les producteurs engagés sont contents de valoriser le

potentiel herbager de leur élevage et en phase avec ce mode de production. Pour certains, cela a permis le maintien de l'activité. Vis-à-vis de nos clients, les partenariats avec WWF et Welfarm ont amélioré notre image et crédibilisé notre démarche. Nous restons en veille sur les attentes sociétales, et attentifs aussi à la sécurisation des fourrages face au changement climatique, en accord avec notre cahier des charges. » ■



« La Prospérité Fermière – Ingredia est engagée à nos côtés depuis 2017 pour réduire l'impact de sa production laitière sur l'environnement. Les actions pour réduire cet impact ont été définies ensemble. Le partenariat consiste à analyser les risques environnementaux liés à la production laitière, et à déployer un cahier des charges « Lait à l'herbe et sans OGM ». La coopérative a également rejoint en 2018 notre initiative pour lutter contre la conversion d'écosystèmes naturels engendrés par la culture du soja. Les conseillers laitiers sont mobilisés aussi sur des sujets que nous portons comme l'agriculture biologique ou la préservation de la biodiversité. Ces travaux permettent d'identifier conjointement les freins et leviers auxquels sont confrontés les éleveurs dans la mise en place de nouvelles pratiques. »

WWF France

indicateurs

**88** éleveurs engagés

**30** millions de litres de lait certifiés

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage

**cérèsia**

Cérèsia  
Reims, Marne



<https://www.ceresia.fr>  
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/references-agronomiques/projet-auton>

### ■ Activité

collecte et commercialisation de céréales, agrofourniture en grandes cultures, élevage et vigne, services et accompagnement des agriculteurs

- **4 400** agriculteurs
- **1,8** million de tonnes de grains
- **630** salariés dont 41 conseillers grandes cultures
- **615 M€** de chiffre d'affaires

### Frédéric Adam

Responsable Solutions agricoles

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Des systèmes plus économes et plus durables construits de manière collaborative

Dans les terres de craies de Champagne, les systèmes de culture sont en général fortement dépendants des apports en azote minéral, avec en moyenne 140 unités par hectare et par an. « Face à ce constat et au questionnement quant à la durabilité d'un tel schéma, il existe des réflexions collectives entre acteurs agricoles du territoire, mais les pratiques évoluent peu, constate Frédéric Adam. Nous nous sommes dit qu'il fallait travailler avec quelques agriculteurs en poussant la réflexion jusqu'au bout, afin que cela puisse servir d'exemple aux autres. »

C'est ainsi qu'est né en 2014 le projet AUTO'N coordonné par la chambre d'agriculture du Grand-Est, avec les chambres départementales, l'Inrae, Agro-Transfert, les instituts techniques, l'enseignement et les coopératives agricoles Cérèsia et Vivescia. Son objectif est d'améliorer l'autonomie azotée des systèmes agricoles, en maintenant leur rentabilité et une production de qualité. « Nous avons une logique de fertilisation annuelle; il fallait passer à une dimension plus globale à l'échelle de la rotation » reconnaît Frédéric Adam.

### Agriculteur et technicien mettent au point un nouvel assolement

L'originalité du projet fut la coconstruction d'itinéraires techniques innovants en présence de sept agriculteurs pilotes et de leurs conseillers de chambre d'agriculture ou de coopérative, avec l'encadrement méthodologique de l'Inrae et d'Agro-Transfert. Un atelier a été organisé pour chaque agriculteur. Il présentait son système et ses objectifs, puis ses confrères proposaient des pistes d'évolution pour élargir le champ des possibles. Suite à l'atelier, l'agriculteur finalisait, lors d'un entretien avec son conseiller, un prototype d'assolement économe en azote sur le long terme.

Cet accompagnement stratégique s'est prolongé avec des mesures de terrain, l'analyse des résultats obtenus chaque année, et si besoin un réajustement pour la campagne suivante.

« Deux de nos techniciens ont participé à ce projet, relate Frédéric Adam. Ils ont été impliqués dès le début et ont contribué à l'écriture de l'itinéraire technique. Des points de formation ont été faits en fonction des besoins exprimés par le binôme agriculteur-conseiller. Le partenariat avec les instituts techniques a permis un apport de connaissances et une montée en compétences. Lors du colloque de restitution du projet, tous les conseillers ont été invités à prendre connaissance des résultats obtenus. »

### La nécessité d'une approche globale des systèmes de culture

Le service Solutions agricoles de Cérèsia, qui accompagne techniciens et adhérents, s'est appuyé sur l'expérience acquise dans AUTO'N pour faire bouger les lignes. « Cela permet de préparer l'avenir, estime Frédéric Adam. La nécessité d'une approche globale fait son chemin, de même que la façon de réfléchir avec l'agriculteur pour l'associer dans la prise de décision. Du point de vue technique, l'optimisation de la fertilisation azotée est devenue un axe fort: nous travaillons sur l'utilisation des couverts, des légumineuses, de la matière organique, et sur le positionnement des apports pour une meilleure valorisation. Nous avons découvert des outils à développer en routine et nous disposons de nouvelles connaissances pour répondre aux agriculteurs qui s'interrogent. »

Depuis, des groupes d'échanges entre agriculteurs se sont créés autour de l'agriculture de précision et de l'agriculture de conservation des sols. Et Cérèsia participe à d'autres projets dont le PEI Partage<sup>1</sup>, le Projet Outillage<sup>2</sup> et le projet Multifonctionnalité des couverts d'inter-cultures. ■

1. Partenariat européen pour l'innovation – Programme agronomique régional pour la transition agroécologique dans le Grand-Est.  
2. Porté par Terre Inovia et financé par le CASDAR projet de ressources opérationnelles pour outiller la conception pas à pas de systèmes de culture agro-écologiques en ferme.



« Le rôle d'Agro-Transfert est de développer de nouveaux outils au service de l'agriculture, et de capitaliser sur les expériences innovantes d'agriculteurs pour proposer des solutions techniques aux professionnels du conseil agricole. Nous avons participé à la construction du projet AUTO'N. Notre rôle a été d'animer les ateliers tout en formant les conseillers à une nouvelle méthode de co-conception. Le rôle du conseiller était d'aider les agriculteurs à trouver des solutions techniques pour mettre en place un nouveau modèle. Cette démarche très innovante demande au binôme agriculteur-technicien de prendre du recul et de s'approprier de nouvelles connaissances. Nous avons pu en mesurer les conditions de réussite et la réutiliser dans d'autres projets. »

**Claire Cros**, chargée de projet chez Agro-Transfert

indicateurs

**7** ateliers de co-conception intégrant les conseillers

**2** ateliers avec des conseillers Cérèsia

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**UNIRé (Union des coopératives de l'île de Ré)**

Le Bois-Plage-en-Ré  
(Charente-Maritime)

<https://www.vigneronsiledere.com>

### ■ Activité

production et commercialisation de vins;  
collecte et commercialisation de pommes  
de terre AOP; agrofourniture

- 40 vigneronns
- 30 salariés dont un technicien vigne
- 500 ha de vignes
- 2,5 millions de bouteilles
- 14 M€ de chiffre d'affaires

**Christophe Barthere**

Directeur

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Les collectivités nous ont aidés à financer la confusion sexuelle pour supprimer les insecticides

En raison de sa forte vocation touristique, l'île de Ré est un territoire particulièrement soumis aux exigences environnementales des habitants et des élus. Le vignoble est constitué de nombreuses parcelles de petite taille parfois très proches des habitations. « Nous connaissons des tensions en matière de cohabitation des activités et nous devons nous montrer très vigilants » assure Christophe Barthere. En 2010, la coopérative viticole est approchée par le maire de Rivedoux: il souhaite limiter la pulvérisation d'insecticides en période touristique et répondre aux demandes d'associations écologiques locales. La coopérative accepte d'adopter des moyens alternatifs de lutte contre les ravageurs, à condition que la commune s'implique elle aussi. Les techniciens proposent d'utiliser la confusion sexuelle consistant à poser à intervalles réguliers dans les vignes des diffuseurs de phéromones pour perturber la reproduction des insectes. En 2011, la commune de Rivedoux finance l'achat des diffuseurs pour aider les vigneronns à démarrer sur 22 ha. L'année suivante, l'action



Diffuseur de phéromones

s'étend à l'ensemble de l'île: elle est cette fois financée par la communauté de communes, et ceci pendant trois ans. Aujourd'hui, c'est la coopérative qui achète les diffuseurs pour 50 000 €/an, sans les refacturer aux vigneronns.

### Rôle moteur du technicien pour faire passer les messages

Si les insecticides ne sont plus utilisés sur l'île et que la confusion sexuelle se montre efficace dans la quasi-totalité des situations, ce ne fut pas si évident au départ de convaincre les vigneronns. « Il y avait de la réticence, reconnaît Christophe Barthere. Il a fallu expliquer, prouver que cela fonctionnait. Pour que la méthode soit efficace, il fallait emmener tout le monde. Cela s'est fait sur plusieurs années et grâce au financement par les communes puis par la coopérative. Le technicien vignes et le responsable approvisionnement ont également eu un rôle moteur pour faire passer les messages. Ils ont été aidés par la chambre d'agriculture et bien sûr par l'argumentaire technique du fournisseur. »

### Objectif HVE dans cinq ans

La pose des diffuseurs de phéromones dans les vignes demande trois jours de travail au printemps. Elle mobilise collectivement vigneronns et salariés, ainsi que des représentants des communes et des membres des associations environnementales invités à participer. « C'est important en termes d'image de montrer nos efforts, souligne Christophe Barthere. Chaque année, nous parlons de cette action dans les médias: il y a un aspect fédérateur et convivial. » L'abandon des insecticides a permis également la progression de la population d'un papillon endémique de l'île.

Selon le directeur, le regard sur les vigneronns a changé et les tensions sont apaisées. « Les évolutions de pratiques entrent dans les mœurs, en particulier avec l'arrivée d'une nouvelle génération de producteurs. Elles sont mieux connues grâce au rapprochement avec les associations environnementales. Nous construisons désormais une démarche RSE avec

l'objectif d'être certifiés HVE d'ici à cinq ans. Nous équipons nos pulvérisateurs de panneaux récupérateurs et avons mis en place quatre stations de lavage. Nous développons l'enherbement pour remplacer les herbicides. Concernant les fongicides, c'est plus difficile car nous dépendons des conditions climatiques, même si la situation est plutôt favorable sur l'île. Enfin, nous avons mis en place une production bio à la demande d'adhérents. » ■



« Les élus communautaires étaient tous partants pour financer le changement de méthode des vigneronns sur notre budget environnement. C'était l'occasion de montrer l'intérêt général du projet et de sortir de la problématique strictement agricole. De 20 000 € pour 67 ha en 2012, nous avons atteint 60 000 € pour 380 ha en 2014. Ce fut donc très efficace. Nous avons des échanges réguliers, en particulier avec les techniciens de la coopérative. Les relations sont bonnes et il y a une compréhension mutuelle des enjeux. Nous sommes désormais en discussion sur l'entretien des inter-rangs, et sur la reconquête de friches en raison du dynamisme de l'activité agricole. Certaines sont redevenues des habitats naturels donc nous nous sommes concertés pour établir une carte de vocation des friches. »

**Sylvie Dubois**, directrice pôle environnement et développement durable, communauté de communes de l'île de Ré

indicateurs

**Zéro** insecticide sur 500 ha de vignes

Coût de **50 000 €/an** pour la coopérative

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Union des Vignerons  
Ardéchois**  
Ruoms, Ardèche

<https://www.vignerons-ardechois.com/fr>

### ■ Activité

collecte et commercialisation de vins IGP Ardèche, AOP Côtes du Vivarais et Côtes du Rhône

### ■ 1000 vigneron

### ■ 6000 ha de vignes

### ■ 160 collaborateurs (caves et Union) dont 5 conseillers techniques

### ■ 60 M€ de chiffre d'affaires

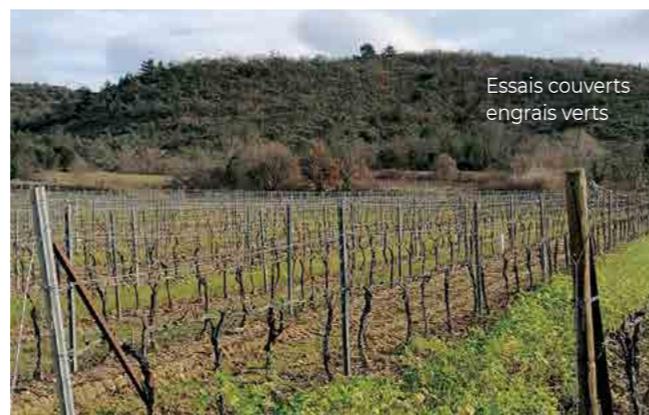
### Teddy Giraud

Technicien vignoble en charge des démarches environnementales

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Terra Noé: un domaine école 100 % bio en étroite collaboration avec le service technique

L'Union des Vignerons Ardéchois, regroupant 14 caves coopératives couvrant 85 % du vignoble, a créé en 2018 une société foncière dans le but d'acheter des vignes pour faciliter leur transmission auprès de jeunes installés. À l'aide d'un financement participatif, elle a acquis un domaine de 25 ha, qu'elle a décidé de convertir à la production biologique. L'Union s'est en effet donné pour objectif d'atteindre 300 ha en bio et 90 % de la production certifiée bio ou HVE d'ici à 2025, en s'appuyant sur son cahier des charges Ardèche par Nature créé en 2016. «Ce domaine, baptisé Terra Noé, est un support au croisement de la politique foncière des Vignerons Ardéchois et de sa politique en faveur de l'environnement, résume Teddy Giraud. Nous avons une forte dynamique vers un meilleur respect de l'environnement et de la biodiversité. Toutefois, il existe des freins techniques à la conversion. C'est pourquoi l'idée est née de développer un domaine école pour les vigneron, permettant aussi au service technique de faire de l'expérimentation. Sa vocation est de faire avancer la dynamique des Vignerons Ardéchois.»



### Pour monter en compétences et accompagner les vigneron

La responsable du service technique viticole, Marion Molle, supervise tous les aspects du domaine Terra Noé en étroite collaboration avec le chef d'exploitation, notamment les itinéraires techniques et la conception des essais. «Les techniciens recueillent beaucoup de remontées et de questionnements sur le terrain, explique Teddy Giraud. Nous faisons l'intermédiaire afin que le domaine teste les aspects techniques nécessaires et que nous soyons capables d'apporter les conseils et arguments utiles aux vigneron. L'objectif est de faire avancer l'ensemble du groupe Vignerons Ardéchois.» Petit à petit, l'équipe technique enrichit ses connaissances et ses références techniques dans le contexte ardéchois; elle monte en compétences afin d'accompagner au mieux les vigneron dans leur conversion.

Par exemple, des essais ont été faits sur les couverts végétaux, la biodynamie, et, à la demande des vigneron, des cépages plus résistants à la sécheresse ont été implantés pour préparer l'avenir en prenant en compte le dérèglement climatique.

### Un outil performant, une formidable vitrine

Si certains s'inquiétaient un peu au début du choix radical de la production bio, le domaine Terra Noé est aujourd'hui perçu comme un outil performant au service des techniciens et des vigneron. «Nous expérimentons mais nous ne pouvons pas faire n'importe quoi, souligne Teddy Giraud. Car il y a aussi des enjeux économiques et financiers autour

de ce domaine. Nous devons assurer un minimum de rentabilité.» En termes d'image, l'initiative est par ailleurs une formidable vitrine pour communiquer auprès du grand public sur les pratiques des Vignerons Ardéchois. «Les coopérateurs se rendent compte que la notoriété positive du domaine rejaillit sur eux» souligne Teddy Giraud.

Des travaux de modernisation sont actuellement en cours au niveau de la cave de Terra Noé afin d'aller plus loin en vinifiant sur place tout en testant des itinéraires œnologiques. «Notre objectif est d'en faire un domaine à la pointe» conclut Teddy Giraud. ■



« Les administrateurs de l'Union ont pour objectifs que ce domaine soit utile aux vigneron, et de montrer que la viticulture biologique, ça fonctionne. C'est donc un lieu de démonstration et de formation, une salle est d'ailleurs prévue à cet effet. C'est aussi un outil pour les techniciens: ils peuvent s'appuyer sur les essais que nous menons. Par exemple nous avons testé plusieurs engrais verts. Dans la cave où nous espérons vinifier dès 2021, nous allons également tester différents process de vinification pour améliorer la qualité des vins. Enfin, Terra Noé est une vitrine pour les Vignerons Ardéchois, à la fois vis-à-vis des contributeurs au financement participatif et des clients.»

**Raphaël Deborne**, chef d'exploitation du domaine Terra Noé

indicateurs

**300** ha en bio attendus en 2022

Objectif **90 %** de la production certifiée bio ou HVE d'ici à 2025

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Chapitre 3

### Amplifier les transitions

Après avoir testé l'efficacité des outils mis en œuvre et en fonction de la stratégie de la coopérative, les conseillers déploient les bonnes pratiques auprès de leurs adhérents, contribuant ainsi à amplifier les transitions sur le territoire.

## Témoignage

**Oxyane (fusion  
La Dauphinoise et  
Terre d'Alliances)**  
Pusignan, Rhône

<https://www.groupe-oxyane.fr/>

### ■ Activité

collecte productions végétales et animales, agrofourniture, conseil, R&D

■ **7 000** agriculteurs

■ **1930** salariés dont 40 conseillers culture

■ **732 000** tonnes collectées dont 9500 en bio

■ **630 M€** de chiffre d'affaires

### Philippe Lefebvre

Directeur développement filières et développement durable

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Nous construisons des filières bio et équitables avec un transformateur local

À l'origine, la coopérative La Dauphinoise en Isère était voisine de l'entreprise Ekibio en Ardèche. «Notre partenariat sur les productions bio s'est mis en place naturellement car nous nous connaissions depuis longtemps» souligne Philippe Lefebvre. Depuis plusieurs années, la coopérative s'efforce de mettre en place des filières contractualisées orientées vers la qualité et la valeur ajoutée, pour compenser la concurrence à l'export et éviter la dépendance aux prix mondiaux. En outre, de plus en plus d'adhérents se convertissent à la production bio de blé, orge, maïs pour la meunerie et l'alimentation animale. «Avec les surfaces en bio qui se développent, il est nécessaire de diversifier les rotations, déclare Philippe Lefebvre. Les légumineuses comme la lentille et le pois chiche sont très intéressantes du point de vue agronomique. Il est important aussi de diversifier les débouchés en cas de saturation de certains marchés.» De son côté, Ekibio cherche à renforcer et sécuriser ses approvisionnements, au maximum avec des productions françaises voire locales. C'est ainsi que les deux entreprises créent en 2019 deux nouvelles filières en lentilles et pois chiches portant le label Biopartenaire (bio et équitable).

### Une évolution considérable du métier de technicien

Ekibio est à l'origine de la création de l'association portant ce label qui réunit aujourd'hui une cinquantaine d'entreprises et près de 1000 produits commercialisés en magasins spécialisés bio. Parmi les critères, les contrats doivent être pluriannuels et prévoir un engagement sur les prix et les volumes pour trois ans au moins. Les deux parties se mettent d'accord sur un prix garantissant une juste rémunération des producteurs. «Notre volonté est de construire des partenariats dans la durée pour donner de la visibilité aux agriculteurs et les sécuriser, approuve Philippe

Lefebvre. D'autant plus que les cultures de la lentille et du pois chiche sont compliquées et peuvent donner des rendements très variables.»

Pour aider les producteurs à se familiariser avec ces nouvelles cultures, l'accompagnement technique est l'une des clés de la réussite: la coopérative a structuré et formé son équipe de 40 conseillers en ce sens. «Il y a une dizaine d'années, La Dauphinoise avait un conseiller spécialisé pour la production bio, mais face à la hausse des conversions, nous avons opté pour la polyvalence de tous, explique Philippe Lefebvre. C'est très intéressant car cela permet un transfert de certaines techniques utilisées en bio vers la production conventionnelle. Nous n'opposons pas les agriculteurs: ce qui compte, c'est que tous soient dans une dynamique de progrès.» L'équipe technique compte toujours un référent bio ainsi que cinq techniciens agroenvironnement venant en soutien aux conseillers. Des plateformes d'essais contribuent à leur formation et à celle des agriculteurs. «Le métier du technicien a considérablement évolué, reconnaît Philippe Lefebvre. Avec l'objectif de réduire les pesticides, ils ont adopté une approche agronomique plus globale. Cela comporte une prise de risque. Leur responsabilité est forte.»

### Une image de coopérative engagée dans l'agroenvironnement

Après la lentille et le pois chiche, Oxyane et Ekibio collaborent désormais pour le blé tendre, le blé dur, le petit épeautre et le sarrasin. La coopérative a aussi débuté en 2020 des essais en quinoa bio. «Ces nouvelles filières renforcent notre image de coopérative engagée dans l'agroenvironnement auprès de nos adhérents et de nos clients, conclut Philippe Lefebvre. C'est une stratégie partagée par les deux coopératives ayant donné naissance à Oxyane. Nous avons d'autres projets sur l'agriculture régénérative, bas carbone et sur le rôle des pollinisateurs, dans le cadre de la démarche PrioRTERRE notamment. Nous voulons anticiper les évolutions futures et nous diversifier pour permettre aux exploitations moyennes de notre région de vivre.» ■



«Travailler en contrats de filières fait partie de notre ADN. Nous nous approvisionnons dans plusieurs bassins de production pour sécuriser les volumes, tout en étant dans une logique de proximité avec les agriculteurs. Pour les lentilles et pois chiches, la collaboration avec Oxyane permet de réduire nos importations. Nous recherchons des partenaires solidement engagés dans la production bio. Nous échangeons avec leur équipe technique sur la conduite agronomique, car la performance économique des agriculteurs vient du prix mais aussi du rendement. Une filière est l'addition de compétences: il est important de connecter le savoir-faire agronomique avec celui du transformateur et du metteur en marché.»

**Bernard Martin**, directeur filières, qualité et sécurité, Ekibio



indicateurs

**1000** tonnes de lentilles, pois chiches, blé tendre labellisées Biopartenaire

**1000** tonnes à venir en blé dur, petit épeautre, sarrasin

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



Sodiaal  
Paris

<https://sodiaal.coop/fr>

- **Activité**  
collecte et transformation de lait
- **17 700** producteurs
- **4,5** milliards de litres de lait
- **70** sites industriels
- **9 000** salariés dont 58 conseillers laitiers
- **4,8 Md€** de chiffre d'affaires
- **3** bassins d'implantation : Grand Ouest, Grand Sud, Nord-Est

**Soline Franque**

Chargée de mission RSE

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Nous accélérons la transition vers le lait bas carbone à l'aide de partenaires experts

Dans la foulée du projet d'expérimentation nationale Life Carbon Dairy de réduction de l'empreinte carbone de la production laitière, auquel des éleveurs de Sodiaal ont participé, la coopérative a engagé un déploiement plus large de la démarche. «Le contexte global nous motive à travailler sur cet enjeu majeur, explique Soline Franque. L'interprofession a lancé l'initiative Ferme Laitière Bas Carbone visant une réduction de 20 % des émissions nettes de la filière à l'horizon 2025. En parallèle, la France et l'Europe visent la neutralité carbone pour 2050. Nos clients nous interpellent aussi à ce sujet: ils prennent des engagements RSE et se tournent donc vers leurs fournisseurs pour avancer. Nous-mêmes avons nos propres objectifs RSE. Enfin, nos financeurs prennent de plus en plus souvent en compte des indicateurs RSE pour accorder leurs crédits.»

Sodiaal a donc lancé le recrutement de 1000 exploitations (sur un total de 10 000) afin d'y réaliser un diagnostic CAP2'ER. Parmi elles, 237 sont engagées en outre dans les deux premiers appels à projets «Label Bas Carbone» de l'association France Carbon Agri dont la mission est de mettre sur le marché des crédits carbone.

### « Nos conseillers ont un rôle pédagogique important »

Pour réaliser ces diagnostics, Sodiaal fait appel à des partenaires spécifiquement formés: l'union de coopératives BTPL (Bureau technique de promotion laitière) en priorité, ainsi que les entreprises de conseil en élevage et les chambres d'agriculture en fonction des ressources humaines disponibles sur les trois bassins d'implantation de la coopérative. Les conseillers laitiers de Sodiaal sont chargés de leur côté de relayer aux éleveurs la stratégie de la coopérative et de recruter les producteurs volontaires. Afin de remettre tous les conseillers au même niveau sur la question des émissions de gaz à



effet de serre liées à l'élevage, et sur le contenu du diagnostic CAP2'ER, des formations ont été organisées avec l'Institut de l'élevage. «Les retours ont été positifs, précise Soline Franque. Cela leur a permis de mieux comprendre les enjeux. Nos conseillers de terrain ont un rôle pédagogique important: celui de montrer le lien existant entre la production de lait bas carbone et la performance économique de l'exploitation. Cela présente de l'intérêt pour les éleveurs et c'est la condition pour un déploiement de la démarche à grande échelle.»

### Donner les moyens de réduire l'empreinte carbone

A ce jour, plus de 1000 exploitations se sont portées volontaires et l'objectif est de finaliser les diagnostics fin 2021. Une deuxième phase de recrutement de 500 exploitations est déjà lancée pour la réalisation des CAP2'ER en 2022. En complément du diagnostic, un plan d'action est mis en œuvre sur



« Le BTPL a pour mission d'accompagner les éleveurs coopérateurs dans l'amélioration de leurs performances techniques et économiques. Pour répondre à la forte demande de Sodiaal sur CAP2'ER, nous avons renforcé la formation et nos compétences sur ce diagnostic et avons recruté deux personnes. Nous nous sommes professionnalisés. Cet outil permet d'identifier des leviers de progrès et d'améliorer l'efficacité économique des exploitations: cela a du sens par rapport à nos objectifs, nous sommes vraiment dans notre rôle.»

**Jérôme Huet**, directeur du BTPL

chaque ferme pour lui donner les moyens de réduire son empreinte carbone. L'ensemble du coût d'accompagnement est financé par Sodiaal. Pour le moment, la coopérative met l'accent sur la phase de diagnostic, mais elle doit aussi finaliser l'organisation du suivi des plans d'action, en s'appuyant sur les ressources de ses partenaires experts.

« Cette action est positive pour notre image, conclut Soline Franque. Pour nos adhérents, c'est rassurant de voir que leur coopérative travaille sur cet enjeu majeur. Pour nos clients, c'est une démarche différenciante vis-à-vis des concurrents. Enfin, nous générons de l'activité pour nos partenaires techniques. » ■



« La mission de France Carbon Agri est de monter des dossiers collectifs de vente de crédits carbone à partir de projets individuels d'éleveurs. L'association s'appuie sur des porteurs de projets comme Sodiaal assurant l'accompagnement des éleveurs à l'aide des techniciens de terrain. Il faut s'assurer que les plans d'action mis en place chez les éleveurs sont pertinents pour garantir un crédit carbone au bout de cinq ans. Le rôle des techniciens est donc important. La dimension carbone étant très transversale, il faut beaucoup de compétences. D'où l'intérêt des partenaires experts en appui aux conseillers Sodiaal. »

**Catherine Brocas**, responsable du projet carbone à l'Institut de l'élevage

indicateurs

**237** éleveurs engagés dans les appels à projets de France Carbon Agri

Objectif **1500** diagnostics CAP2'ER fin 2022

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Le Gouessant**  
Lamballe  
(Côtes-d'Armor)

<https://www.legouessant.com>

### ■ Activité

nutrition animale, agrofourniture, conseils et services, collecte et commercialisation de productions animales et végétales

■ **4 500** adhérents

■ **177 000** tonnes de grains collectés

■ **873 000** tonnes d'aliments commercialisés

■ **800** collaborateurs dont 25 techniciens élevage ruminant

■ **627 M€** de chiffre d'affaires

**Muriel Johan**

Ingénieur ruminants

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Investir dans l'analyse des données pour améliorer la pérennité des élevages

Les technologies numériques se développent fortement dans les exploitations d'élevage. À travers des outils comme les capteurs, sondes ou autres signaux GPS, elles produisent de nombreuses données, dont une infime partie est en général valorisée. C'est pourquoi le groupe Le Gouessant a décidé d'investir dans les systèmes d'analyse de données en développant notamment l'outil Aunéor pour l'ensemble de ses filières d'élevage. «L'objectif est d'améliorer la rentabilité et donc la pérennité des exploitations agricoles, tout en prenant en compte les attentes nouvelles des éleveurs et des consommateurs» résume Muriel Johan.

Pour mettre au point Aunéor, Le Gouessant a fonctionné en «mode projet» en travaillant avec plusieurs interlocuteurs: chefs de marchés, techniciens, développeurs, éleveurs, centres de gestion, références Inrae. «Nous avons sélectionné des critères pertinents permettant à l'éleveur de se situer et de se comparer, explique Muriel Johan. Trois techniciens particulièrement intéressés par le volet économique ont été intégrés au projet. Leur participation est importante car nous devons former les équipes afin que chacun puisse s'approprier la démarche. Ce sont eux qui seront porteurs de l'offre auprès des éleveurs: ainsi, nous avons développé une interface simple sur tablette. Avec Aunéor, ils vont passer du métier de technicien à celui de conseiller pour le suivi des performances technico-économiques.»

### Trois indicateurs clés calculés chaque mois

La première version de l'application Aunéor est désormais opérationnelle pour les activités volailles et ruminants, et en cours de développement pour l'activité porcs. Concernant les bovins laitiers, Aunéor s'alimente automatiquement avec les données du contrôle de performances, que le conseiller complète avec le litrage vendu à la laiterie, le prix du lait et le coût de la ration. «Sans avoir besoin du compte de résultat annuel de l'exploita-



tion, Aunéor calcule chaque mois trois indicateurs: la marge sur coût alimentaire pour les vaches en lactation, le coût du renouvellement des génisses, et le coût de la santé des vaches tarées et en lactation, détaille Muriel Johan. Ce sont des repères clés permettant d'identifier rapidement des leviers de progrès et de mettre en place un plan d'action. La variation mois après mois de ces indicateurs est surveillée et expliquée par des critères techniques. Cela constitue des étapes intermédiaires avant l'analyse des résultats comptables une fois par an.»

### Le conseiller réoriente son discours vers un objectif économique

La pertinence des indicateurs a été testée et validée auprès de fermes laitières pilotes. Le fonctionnement d'Aunéor a ensuite été présenté à l'ensemble des techniciens. Ils ont notamment travaillé en groupe sur des cas d'élevage pour se familiariser avec l'application. «Au début, l'utilisation de l'outil dans les élevages peut se faire en binôme, souligne Muriel Johan. Le conseiller doit réorienter son discours vers un objectif plus économique et la mise en place d'objectifs. Il sera amené à s'engager d'une certaine façon en visant avec l'éleveur des résultats mesurés par les indicateurs d'Aunéor.»

L'outil est appelé à évoluer en fonction d'autres données disponibles sur chaque exploitation; par exemple celles des robots de traite ou de divers capteurs. C'est pourquoi Le Gouessant est également entré au capital de la start-up bretonne Seed créée par un enseignant-chercheur en mathématiques et comptant six experts en gestion de données et intelligence artificielle. Ce partenaire accompagne la coopérative dans la mise en place d'outils visant à valoriser un grand nombre de données d'élevage. ■



«Je fais partie d'un GAEC à quatre associés produisant deux millions de litres de lait avec 160 vaches sur 190 ha. Nous nous entendons très bien avec notre conseiller, nous lui faisons confiance et avons donc accepté de tester Aunéor avec lui. Depuis deux ans nos robots fournissent beaucoup de données. Nous les exploitons de mieux en mieux avec son aide. Nous avons aussi le contrôle de performances. Notre objectif est de continuer à nous améliorer techniquement et économiquement. Avec Aunéor, nous voyons désormais l'évolution de la marge sur coût alimentaire: elle aide à mieux appréhender la rentabilité de l'atelier et à corriger certains points sans attendre. L'accompagnement de notre conseiller permet de comprendre comment agir sans nous disperser: il est indissociable de l'outil.»

**Arnaud Cabart**, éleveur associé du Gaec de Grosmont, Manche

indi-  
cateurs

**400** élevages utilisateurs toutes filières confondues, soit 20 % du total

**23** fermes laitières pilotes pour valider la première version

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Alsace Lait**  
Hoerd, Bas-Rhin

<https://www.alsace-lait.com>

<http://paturesens.com>

### ■ Activité

collecte de lait et fabrication de produits laitiers

■ **220** producteurs

■ **233** salariés dont 2 techniciens production laitière

■ **152** millions de litres de lait

■ **110 M€** de chiffre d'affaires

**Amélie Durand**

Technicienne en production laitière

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Lait de pâturage: une réponse aux attentes des clients et aux enjeux territoriaux

Le développement de la filière lait de pâturage d'Alsace Lait a été motivé en premier lieu par la demande d'un client hollandais en 2018. Au même moment, la Région et l'Agence de l'eau lançaient un appel à projets pour le « Soutien au développement de filières favorables à la ressource en eau ». Le Syndicat des eaux et de l'assainissement (SDEA) d'Alsace-Moselle propose alors à la coopérative de construire ensemble un dossier de candidature. L'objectif est de localiser préférentiellement les surfaces en herbe sur les zones à fort enjeu pour la qualité de l'eau et la lutte contre l'érosion des sols. « Nous étions déjà engagés dans l'alimentation sans OGM des vaches, explique Amélie Durand. Nous avons également mis en place le cahier des charges Weidemelk pour le lait de pâturage. Il impose un maximum de dix vaches par hectare d'herbe, et 120 jours de pâturage par an avec six heures par jour au minimum. Le développement des volumes de lait passe donc par l'implantation de nouvelles prairies. »

En communiquant sur les atouts du pâturage et à l'aide d'une enquête, les deux techniciens de la coopérative identifient les éleveurs ayant des surfaces disponibles autour de leur bâtiment et prêts à les convertir à l'herbe. « Nous avons des doutes quant à la motivation des producteurs en raison des contraintes parcellaires et des besoins de connaissances sur la gestion du pâturage. Nous avons été surpris par leur forte capacité d'adaptation. »

### Des techniciens spécialisés en renfort

Pour accompagner les candidats souhaitant s'engager dans la démarche, Alsace Lait fait appel aux compétences de la société PâturageSens et du Bureau technique de promotion laitière (BTPL). « Nous avons la volonté de faire intervenir des techniciens spécialisés capables d'apporter des conseils personnalisés sur

l'implantation des prairies, la localisation des points d'eau, etc. » souligne Amélie Durand. Une fois les systèmes en place, le suivi des producteurs se fait via trois réunions de groupe annuelles avec PâturageSens: à la mise à l'herbe, avant l'été pour un premier bilan et l'anticipation d'une éventuelle sécheresse, et à la fin de l'année pour un bilan général. Le BTPL intervient de son côté à l'aide de l'outil Ecolait permettant le suivi technico-économique, en particulier du coût alimentaire. « Ces actions sont financées pour une durée de trois ans par la Région et l'Agence de l'eau, indique Amélie Durand. Elles sont importantes pour soutenir et rassurer les éleveurs car il existe tout de même une inquiétude. Nous, techniciens de la coopérative, coordonnons les partenaires, animons le groupe et réalisons les contrôles. Nous en profitons aussi pour nous former, et élargir nos compétences pour en faire profiter l'ensemble des éleveurs. C'est positif car cela tire tout le monde vers le haut. »

### La démarche fait des émules chez les producteurs

Alsace Lait a investi dans un camion permettant la collecte différenciée. Elle a ramassé 31 millions de litres de lait de pâturage chez 48 producteurs en 2020. L'objectif à court terme est d'augmenter de dix millions de litres supplémentaires pour son client hollandais, et sans doute davantage à l'avenir. « La demande pour ce produit va probablement se renforcer, estime Amélie Durand. Du côté des producteurs, la démarche fait des émules et le groupe s'agrandit. Ils constatent un impact positif sur la santé des vaches et sur leur revenu. De plus, ils véhiculent une bonne image, ça leur fait du bien. Ils ne reviendraient pas en arrière. Enfin, l'image de la coopérative en profite aussi, notamment grâce au partenariat avec le SDEA. » ■



« Nous menons des plans d'action sur les zones de captage dans lesquels nous proposons aux agriculteurs des pistes pour protéger la ressource en eau et lutter contre l'érosion des sols: implantation de prairies, mais aussi cultures à bas niveau d'impact comme le soja, le chanvre ou la luzerne. Les techniciens des coopératives et des chambres d'agriculture participent à ces ateliers. Il y a un réel engouement pour le pâturage en lien avec le bien-être animal et le prix du lait. L'augmentation des surfaces en herbe reste encore modeste mais fait partie d'un tout. Nous sommes optimistes sur la montée en puissance car il y a une convergence de motivations. Il faudra du temps pour voir l'effet sur la qualité de l'eau. En revanche, l'effet sur l'érosion est flagrant dès que le sol est couvert toute l'année. »

**Franck Hufschmitt**, directeur de la gestion durable des bassins-versants, Syndicat des eaux et de l'assainissement (SDEA) Alsace-Moselle



indicateurs

**31** millions de litres de lait de pâturage chez **48** producteurs en 2020

**28** producteurs ont bénéficié d'un suivi individuel PâturageSens

**21** producteurs adhèrent au service Ecolait du BTPL

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Axéreal**  
Olivet, Loiret

<https://www.axereal.com/>

### ■ Activité

collecte, transformation et commercialisation de céréales et oléo-protéagineux

■ **12 700** agriculteurs

■ **4,6** millions de tonnes de céréales

■ **4 000** collaborateurs dont 120 conseillers

■ **3** milliards d'euros de chiffre d'affaires

### Pierre Toussaint

Directeur du développement durable pour le groupe

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## CultivUp: notre référentiel d'agriculture durable pour accéder à des filières valorisantes

C'est en 2017 qu'Axéreal a formalisé sa démarche d'agriculture durable sous le nom CultivUp. Cette charte de production s'inspire à la fois des critères de la certification française Haute valeur environnementale (HVE) mais aussi du référentiel international de la plateforme SAI (Sustainable agriculture initiative) créée par des industriels de l'agroalimentaire. En effet, l'activité malterie de la coopérative a particulièrement contribué à l'émergence de CultivUp afin de répondre aux exigences de ses clients brasseurs pour du malt certifié SAI. «Notre réflexion s'est appuyée sur plusieurs constats, résume Pierre Toussaint. Les contraintes réglementaires se renforcent, les attentes des consommateurs sont croissantes, et les cahiers des charges spécifiques de nos clients se multiplient fortement. Nous avons donc construit un socle minimum de 96 mesures garantissant des productions issues de l'agriculture durable. À partir de cette base, certains cahiers des charges clients peuvent aller encore plus loin sur certaines thématiques.»

Pour les agriculteurs, CultivUp apporte une meilleure lisibilité des attentes globales des marchés et de la société, et permet de s'adapter en permanence aux évolutions réglementaires. Entrer dans la démarche devient le passage obligé pour accéder à des filières mieux valorisées et sécurisées. La charte constitue désormais l'une des briques de la politique de RSE mise en place dans la foulée par la coopérative.

### Techniciens et agriculteurs dans une démarche de progrès

Avec CultivUp, Axéreal veut emmener de façon massive ses adhérents vers la transition agroécologique. Elle s'appuie pour

cela sur ses 120 conseillers en cultures qui ont été formés à la démarche, dont six agronomes référents. « Leur mission est de sensibiliser les agriculteurs aptes à répondre à nos cahiers des charges bâtis à partir du socle CultivUp, indique Pierre Toussaint. Ils expliquent la nécessité d'évoluer dans ses pratiques pour bénéficier d'un contrat de filière, et apportent les conseils permettant aux agriculteurs de progresser. Ils peuvent aussi les accompagner pour remplir le questionnaire d'éligibilité à CultivUp accessible sur l'intranet.» En fonction de leur niveau de connaissance ou de spécialisation dans les différentes productions, les conseillers peuvent faire appel en renfort à l'un des six agronomes régionaux de l'équipe spécialisés chacun dans un domaine complémentaire (HVE, carbone, etc.). Cela contribue à l'évolution continue de leurs compétences. Techniciens et agriculteurs sont donc dans une dynamique de progrès.

### Une offre homogène, un langage clair

En 2018, CultivUp a obtenu une reconnaissance de niveau «argent» par la plateforme SAI. Et depuis novembre 2020, elle bénéficie de l'équivalence avec le niveau 2 de la certification environnementale française. En 2021, près de 750 000 tonnes de grains devraient être valorisées en filières, et l'objectif est de dépasser un million de tonnes en 2023. « Nos clients ont besoin d'identifier les bonnes pratiques des agriculteurs, déclare Pierre Toussaint. Ce sont des éléments de communication importants pour le consommateur pouvant être mis en avant sur le produit final. CultivUp apporte une certaine homogénéité dans notre offre. Vis-à-vis de nos adhérents, cela permet d'avoir un langage clair et de montrer la direction à prendre. C'est aussi une démarche de qualité car nous évaluons chaque année par audit une proportion des agriculteurs engagés.» L'enjeu pour Axéreal est désormais d'être au rendez-vous pour proposer des contrats de filières aux agriculteurs qui s'engagent. La coopérative doit aussi veiller à la solidité de CultivUp vis-à-vis des évolutions en cours, par exemple au sein du référentiel de la plateforme SAI ou de l'émergence des démarches relatives aux gaz à effet de serre. ■



«Axéreal est notre actionnaire principal et nous transformons chaque année 500 000 tonnes de blé en farine à destination de l'industrie agroalimentaire, la boulangerie artisanale et la grande distribution. Sur la base du socle CultivUp, nous répondons aux cahiers des charges de nos clients: HVE, CRC, Label Rouge ou personnalisés. Nous avons également lancé en 2019 la première farine durable sous la marque Savoir Terre. Ce produit désormais référencé dans toutes les enseignes, répond aux demandes d'engagement et de traçabilité des consommateurs. Il nous a permis de nous différencier et de rapprocher le consommateur des agriculteurs via un QR code. Nous en avons vendu plus de 1,5 million de sachets portant le logo CultivUp et la photo des agriculteurs bénéficiant d'une rémunération garantie pendant trois ans.»

**David Hubert**, directeur  
Axiane meunerie



indicateurs

**3 800** adhérents certifiés CultivUp

**750 000** tonnes de grains en filières

en 2021

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



d'aucy Eureden  
Bretagne

<https://www.eureden.com/fr>

<https://www.daucy.fr/>

### ■ Activité

production agricole et agroalimentaire

■ **20 000** agriculteurs

■ **1 400** producteurs de légumes dont 125 en bio

■ **9 000** collaborateurs dont 30 conseillers légumes

■ **44** millions de tonnes de légumes

■ **3 200 M€** de chiffre d'affaires

### Armelle Guizot

Directrice marketing pour la France

### Jean-Luc Boulo

Responsable légumes bio

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Faire de d'aucy une marque engagée en visant 100 % des producteurs en bio ou HVE

Avec plus de 112 millions de boîtes vendues chaque année, la marque d'aucy fait partie des leaders français en légumes en conserve. « En tant que marque d'agriculteurs, d'aucy a une responsabilité sociétale forte, indique Armelle Guizot. Les agriculteurs veulent mieux vivre de leur métier, et les consommateurs souhaitent consommer mieux. Notre objectif est de les réconcilier en faisant de d'aucy une marque engagée. » Pour cela, la coopérative Eureden regroupant 1400 producteurs de légumes approvisionnant la marque, a décidé de soutenir une agriculture à la fois durable et plurielle: sans résidu de pesticide, agroécologique, HVE ou bio. Son objectif à l'horizon 2023 est d'atteindre 100 % des producteurs certifiés en Haute Valeur Environnementale ou en bio.

« En légumes d'industrie, la conversion bio demande trois ans, explique Armelle Guizot. Cela représente d'importants changements de pratiques, pour un prix payé à l'agriculteur en conversion quasi identique à la production conventionnelle. Nous avons donc souhaité faire de la pédagogie auprès des consommateurs sur ce sujet afin d'éveiller les consciences. » d'aucy est allé jusqu'à faire participer le consommateur via son site Internet en coconstruisant une gamme « En conversion vers l'agriculture biologique » visant à soutenir les producteurs. 1250 personnes ont voté pour exprimer leur choix de légumes, de conditionnement, de circuit de distribution et la part du prix reversée aux producteurs. C'est ainsi que, fin 2019, une gamme de légumes en bocaux était lancée en grande distribution affichant « +14 cts reversés pour la conversion ». Une gamme est en projet également pour la certification HVE.

### Des connaissances capitalisées sur l'expérience de terrain

En amont, les producteurs bio et en conversion sont accompagnés par une trentaine de techniciens intervenant à la fois dans des exploitations conventionnelles et bio. « Nous avons fait ce choix de la mixité des conseillers car il est important que l'ensemble de l'équipe soit sensibilisé aux pratiques plus vertueuses, indique Jean-Luc Boulo. Les techniques utilisées en bio peuvent aussi profiter aux agriculteurs conventionnels. » Depuis les premières conversions il y a plus de dix ans, le service technique a expérimenté et s'est appuyé sur les pionniers pour tirer des enseignements et capitaliser des connaissances. Les journées d'échanges et réunions « bouts de champs » rassemblant à la fois producteurs et techniciens ont permis une progression collective. Des fiches techniques par culture, à destination des agriculteurs et des conseillers, ont été élaborées et enrichies progressivement sur la base de cette expérience de terrain.

### Évolution des mentalités des producteurs et des conseillers

Pour Jean-Luc Boulo, l'évolution des métiers se mesure certes au niveau de la boîte à outils élargie, mais surtout sur l'évolution des mentalités chez les conseillers comme chez les producteurs. « La production bio n'est plus regardée de la même façon, constate-t-il. Le clivage autrefois observé entre productions conventionnelles et biologiques est beaucoup moins présent. Avant, les produits phytosanitaires permettaient de répondre à la plupart des problématiques. Aujourd'hui, il y a davantage d'ouverture d'esprit, de curiosité et d'implication sur d'autres façons de faire, avec une approche plus agronomique. »

En plus de l'accompagnement des conseillers, la coopérative encourage la vulgarisation des techniques alternatives en investissant par exemple dans du matériel de désherbage mécanique, proposé en prestation aux producteurs, qu'ils soient bio ou conventionnels. ■



« Nous produisons du lait ainsi que 6,5 ha de petits pois pour Eureden. Nous nous sommes lancés dans la conversion en bio en 2019 après une longue réflexion: il faut être sûr de son choix et bien asseoir son projet car il n'est pas facile de changer ses pratiques. Nous avons pris conscience de la problématique environnementale mais nous devons assurer la santé économique de notre entreprise. Nous nous sommes beaucoup formés et avons été accompagnés par notre conseiller. Produire en bio demande un apprentissage technique, il faut notamment être très vigilant sur le salissement des champs car il n'y a pas de rattrapage possible avec un désherbant. La coopérative s'implique sur la recherche de solutions techniques et sur une valorisation progressive au cours de la conversion. La gamme « En conversion vers l'agriculture biologique » est une bonne initiative pour communiquer sur la difficulté de faire le pas du bio sans valorisation. »

**Nathalie et Stéphane Urvoy**, producteurs de légumes bio à Saint-Barnabé, Côtes-d'Armor



indicateurs

**118 000 €** reversés pour la conversion bio en 2019-2020 et 300 000 € en 2020-2021

Objectif **100 %** de producteurs en bio ou HVE en 2023

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Témoignage



**Groupe Val de Gascogne**  
Lombez, Gers

<https://www.valdegascogne.coop/web>

### ■ Activité

collecte et transformation de céréales et raisins, agrofourniture

■ **4 500** adhérents

■ **405** salariés dont 22 conseillers grandes cultures

■ **450 000** tonnes de céréales

■ **221 M€** de chiffre d'affaires

**Bruno Estanguet**

Conseiller expert sols

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## Nous partageons des pratiques agro-écologiques innovantes qualifiées sur notre territoire

Après plusieurs années de développement de collectifs en faveur de l'agro-écologie en Occitanie (groupes Dephy, GIEE, GOPEI, groupes 30 000), la Chambre régionale d'agriculture en collaboration avec la Draaf réfléchit à la manière de capitaliser l'ensemble de ces expériences dans le contexte local, afin de les diffuser aux acteurs du conseil. L'objectif est de transférer des informations pragmatiques et de valoriser des témoignages concrets.

Soucieuse d'impliquer l'ensemble des partenaires concernés (recherche, enseignement, instituts techniques, coopératives et négoces), la Chambre sollicite entre autres Val de Gascogne. « Nous avons intégré le projet Aglaé<sup>1</sup> car cela nous intéressait d'échanger notre expertise avec d'autres acteurs dans l'objectif commun de concilier agriculture et environnement, justifie Bruno Estanguet, conseiller expert sols chez Val de Gascogne. Mettre en place des pratiques environnementales vertueuses est l'un des quatre axes stratégiques définis par notre conseil d'administration. »

### Une appropriation progressive par les conseillers

Le projet Aglaé consiste à repérer, à l'aide des animateurs des collectifs d'agriculteurs, les pratiques innovantes mises en œuvre sur le territoire, et à vérifier leur cohérence pour envisager un déploiement à grande échelle tout en minimisant les risques. Ces techniques visent principalement à réduire l'usage des produits phytosanitaires: désherbage mécanique, couverture des sols, choix de rotations et de variétés, faux semis, écimage, etc. Un

<sup>1</sup> AGLAE = les Agriculteurs partaGent Leurs pratiques AgroÉcologiques

comité d'experts représentant l'ensemble des partenaires est chargé de la qualification. Il se réunit tous les deux mois pour évaluer collectivement si les pratiques proposées sont applicables et performantes sur le terrain, et pour identifier les éventuels risques afin de sécuriser les agriculteurs intéressés. Une fois validée, la pratique fait l'objet d'une fiche témoignage et d'une vidéo avec le producteur qui la met en œuvre concrètement. « Le comité d'experts est un point fort du projet car il permet de sélectionner des pratiques vraiment solides et efficaces, estime Bruno Estanguet. Les fiches et vidéos de témoignages sont disponibles sur un site intranet. Nous commençons à faire le relais auprès de nos conseillers afin qu'ils se les approprient progressivement, et qu'ils les utilisent pour répondre aux besoins des adhérents. Dans un second temps, nous prévoyons d'organiser aussi des réunions pour faire connaître ces pratiques issues de notre territoire. Elles vont permettre aux conseillers de renforcer leurs compétences. Ils se sentent concernés par cette évolution des techniques. Tous ont été formés à la vie du sol, ils suivent des agriculteurs bio, et ils peuvent contribuer eux aussi au repérage de pratiques innovantes. »

### Le changement nécessite l'accompagnement du conseiller

Pour Bruno Estanguet, le projet Aglaé met en évidence l'importance de la complémentarité des acteurs du territoire pour faire évoluer concrètement les pratiques dans l'objectif de produire mieux. Il permet de proposer aux agriculteurs des solutions qu'ils ne connaissent pas encore pour réduire leur impact environnemental et donner de la valeur à leurs productions. Jusqu'à présent, les travaux ont principalement consisté à élaborer des supports. Il faut désormais passer à la phase de diffusion auprès des conseillers et des agriculteurs. « L'expertise de nos conseillers est importante vis-à-vis de la masse d'informations que les agriculteurs reçoivent, souligne Bruno Estanguet. Le changement ne se fait pas seul, les agriculteurs doivent être accompagnés: cela fait partie du partenariat historique entre une coopérative et ses adhérents. » ■



« Nous avons voulu conduire le projet Aglaé sous la forme d'un partenariat pour deux raisons: d'une part il y a de multiples acteurs chez les porteurs de projets collectifs; d'autre part l'enjeu est l'appropriation par la communauté des conseillers. Il faut que chaque conseiller puisse à la fois se servir de la capitalisation des pratiques et y contribuer: être utilisateur et vigie. Nous avons besoin de la participation des coopératives car elles sont proches des agriculteurs et de leurs problématiques. Elles sont aussi en lien avec la valorisation économique des productions, les attentes des marchés, les nouveaux débouchés. L'idée est de ne pas se cantonner à des débats techniques. »

**Pierre Goulard**, chef du service agro-écologie, eau, climat, Chambre d'agriculture Occitanie  
<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/agroecologie/aglae/>



La pratique de l'écimage

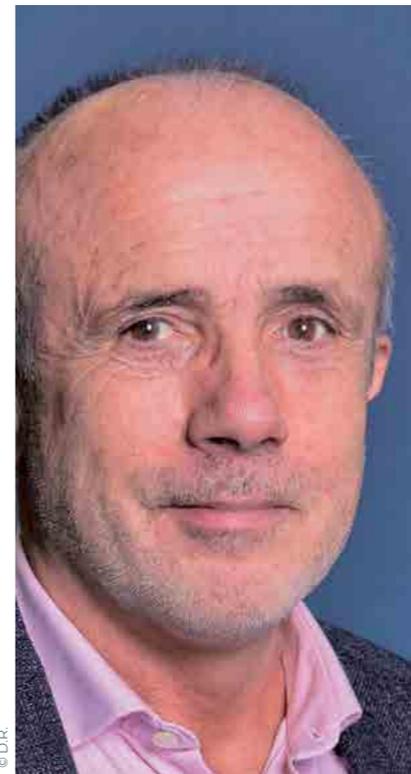
indicateurs

**26** fiches en grandes cultures, polyculture-élevage et arboriculture sur Internet

**6** vidéos sur la chaîne YouTube de la chambre d'agriculture

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

# REGARDS



© D.R.

**Alain Jounot**  
Responsable département  
RSE, Groupe Afnor



© D.R.

**Géraldine Fort**  
Déléguée générale de  
l'Observatoire de la RSE



© D.R.

**Christophe Grison**  
Président d'Agri Confiance®  
et du groupe de la coopération  
au Cese



## Regard

### Selon vous, quels sont les enjeux pour les entreprises à engager un dialogue avec leurs parties prenantes? En particulier pour les coopératives agricoles?

Notre monde est confronté à de grands défis environnementaux et sociaux. Toutes les réflexions menées autour du développement durable ont pour origine le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. À l'époque, les acteurs en présence étaient surtout les gouvernements et les ONG. Mais dix ans plus tard, au Sommet de Johannesburg, les associations de consommateurs ont commencé à se faire entendre et à réclamer la contribution des entreprises à un développement plus durable. Cette mobilisation a abouti à la création de la norme internationale ISO 26000 en 2010 et à l'apparition de la notion de « parties prenantes ». Petit à petit, l'ensemble des acteurs, y compris les investisseurs, ont pris conscience de la nécessité de comprendre les enjeux des territoires et les attentes des parties prenantes, afin d'établir une stratégie d'entreprise. Des experts de l'économie ont confirmé qu'il ne pouvait y avoir de performance des entreprises sans écoute et transparence vis-à-vis des parties prenantes. Pour durer, aucune entreprise ne pourra échapper à sa responsabilité sociétale.

Dans le domaine agricole, la prise de conscience a été particulièrement précoce. L'agriculture est un secteur prioritaire en France, et les attentes des consommateurs ont fortement évolué en matière de sécurité alimentaire et de respect de l'environnement. Beaucoup de labels ont vu le jour. À la création de la norme ISO 26000, nous étions déjà en relation avec des organisations telles que La Coopération Agricole. Il y a eu une dynamique collective, et une communication positive reposant notamment sur des pionniers.

### Que vous inspirent ces témoignages sur la façon dont les coopératives agricoles s'engagent dans la prise en compte des attentes des parties prenantes, et notamment sur le rôle de leurs conseillers?

Dans chaque témoignage, quelque chose de positif ressort du dialogue engagé avec les parties prenantes, internes ou externes. Les conseillers sont en relation avec différents types d'acteurs, ce sont souvent eux qui font le lien. Cela leur apporte une ouverture et une progression en termes de connaissances. Il ne faut pas oublier que la dynamique de RSE est bénéfique pour l'entreprise. C'est une démarche partenariale dans laquelle elle peut trouver des solutions grâce à une ouverture vers l'extérieur: les parties prenantes peuvent apporter du savoir et contribuer à répondre à des problématiques. Il y a aussi un effet d'entraînement des parties prenantes internes, comme les agriculteurs adhérents des coopératives par exemple: la RSE fait le lien avec d'autres initiatives préalables sur la qualité des produits ou la préservation de l'environnement, elle apporte de la cohérence, du sens et donc de la motivation. Certaines entreprises utilisent la RSE pour travailler sur leur image, dans le domaine du vin notamment. Cela peut stimuler des ventes, voire ouvrir des débouchés, ou éviter que des marchés ne se ferment. Les organisations professionnelles ont un rôle à jouer et il faut souligner la mobilisation du monde agricole ayant permis d'avancer, grâce à des programmes collectifs de formation et d'accompagnement. Je citerai notamment le pack 3D Destination Développement Durable, créé en collaboration avec Coop de France (ancien nom de La Coopération Agricole) pour les acteurs de la chaîne agroalimentaire afin de révéler les pratiques de développement durable de l'entre-

prise, identifier les voies de progrès et communiquer sur les résultats obtenus.

### Quelles sont vos recommandations pour démarrer ou améliorer un parcours de RSE et un dialogue avec les parties prenantes? Quelles sont les clefs du succès?

Il faut rassurer les entreprises en leur expliquant que des méthodes simples existent pour identifier les parties prenantes et hiérarchiser les attentes. La norme ISO 26000 est un guide: elle donne des lignes directrices et des recommandations sur la façon de mener sa réflexion. En revanche, elle n'apporte pas de certification, contrairement à d'autres normes. C'est pour cela que nous avons construit un système de valorisation avec le label Engagé RSE: il permet de mesurer le niveau de maturité des entreprises – en progression, confirmé, ou exemplaire – en cumulant leurs notes sur cinquante-cinq critères. La force de ce label, sur lequel est aligné le label Coopératives So Responsables, est que la note de l'entreprise est expliquée critère par critère. Cela permet d'identifier les leviers de progrès et de poursuivre la dynamique. Nous avons observé que les entreprises les plus performantes se démarquent par des caractéristiques communes: l'écoute des parties prenantes; la compréhension des enjeux et la définition d'une stratégie; l'intégration de la RSE à la stratégie; la conviction des dirigeants et leur capacité à porter des messages positifs; et, enfin, l'implication des collaborateurs dans la démarche. ■

## Alain Jounot

Ingénieur en physique des matériaux, Alain Jounot fait ses débuts en recherche fondamentale dans un laboratoire commun au CEA et au CNRS. Il entre à l'Afnor en 1991 où il occupe différentes fonctions avant de devenir en 2020 Responsable du département RSE nouvellement créé. Alain Jounot a également pris en juin 2021 la présidence de l'association européenne portant le nouveau label Responsibility Europe.



## Regard

### En tant que déléguée générale de l'ORSE, observatoire reconnu pour ses expertises RSE, pouvez-vous apporter votre regard sur l'évolution des motivations des entreprises dans la prise en compte des attentes des parties prenantes ?

L'Observatoire de la RSE est une association qui travaille depuis vingt et un ans avec des entreprises, des organisations syndicales, des fédérations professionnelles, des associations sur les sujets de RSE.

Le dialogue parties prenantes est un sujet qui nous tient à cœur : il est fondateur de bonnes stratégies RSE et il a considérablement évolué. C'est ce que nous constatons chez nos membres. Bien entendu, selon le degré de maturité des organisations, il est plus ou moins élaboré, mais la dynamique est là !

Globalement, les entreprises les plus avancées en la matière nous disent que ce dialogue est riche d'enseignements car il permet de challenger leurs pratiques, d'identifier les risques et les opportunités et, surtout, d'avoir une vision à long terme de leur stratégie. La consultation des parties prenantes permet véritablement de recueillir leurs attentes et leur vision sur les enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance. C'est l'occasion de les mobiliser dans le cadre d'une démarche RSE. Cette consultation est une véritable mine d'or !

Les objectifs des entreprises en faveur du dialogue sont variés : nourrir des orientations stratégiques, identifier les attentes des parties prenantes, mettre en lumière des risques et opportunités au global comme au local. Au-delà de ce dialogue, l'enjeu est de travailler à sa structuration sans pour autant imposer un cadre qui restreindrait les échanges et leur qualité.

Depuis le début de l'année à l'Orse nous avons lancé un groupe de travail sur ce sujet-là, pour regarder ce qui se fait de mieux en la matière et pour défricher les nouvelles pratiques\*.

### À la lecture des témoignages, quelle analyse faites-vous de cette approche collective en coopérative dans la prise en compte des attentes des parties prenantes ?

Apprendre à se connaître, vous le dites très bien dans vos témoignages, est déjà fondamental dans la démarche. Dialoguer, c'est mieux cheminer ensemble, c'est mettre en place des actions pour progresser. Tous ces témoignages, vous devez en être fiers et donc les partager. C'est l'occasion pour vos adhérents d'échanger sur ces retours avec vos parties prenantes pour continuer à progresser.

Nous sommes dans un monde global où tout va très vite : de nouveaux produits, de nouvelles technologies, de nouvelles réglementations. Ce dialogue permet de se tenir informé des évolutions, de partager des bonnes pratiques, d'être innovants pour répondre au mieux aux futures attentes des parties prenantes, qu'il s'agisse des clients, des investisseurs, de la société civile jusqu'aux partenaires métiers.

Les défis environnementaux nous obligent à travailler ensemble à un monde plus soutenable, plus durable, c'est notre intérêt à tous.

\*Le fruit de nos travaux est disponible en libre accès sur notre site [www.orse.org](http://www.orse.org). À l'heure de la publication de votre rapport déjà deux livrets sont disponibles : l'un sur l'analyse de matérialité, l'autre sur les comités de parties prenantes. À suivre donc pour la suite de la collection des livrables pendant toute l'année 2022.

### Quelles recommandations, faites-vous aux coopératives agricoles pour répondre aux attentes des parties prenantes ?

L'alimentation durable est un sujet majeur. Nous avons la chance en France d'avoir un patrimoine agricole colossal et des agriculteurs qu'il faut soutenir et encourager dans leurs démarches RSE. Nous mesurons l'engagement que cela implique, chaque coopérative est un acteur de son territoire qui doit faire de la pédagogie avec les acteurs privés, publics, les fournisseurs, les salariés, les clients, les associations, les ONG. Puis les coopératives agricoles doivent être en mesure de partager leurs bonnes pratiques au sein de leur fédération, de les faire connaître au grand public, consom'acteur, à l'occasion de rendez-vous comme le salon de l'agriculture par exemple.

Continuez à vous mobiliser, à assurer un contact avec chaque typologie de parties prenantes, les alliés comme les détracteurs dans vos territoires grâce à vos clubs de dirigeants, votre chambre de commerce, les Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional), vos régions. Chaque prise de parole, chaque coopération, est un acte courageux de votre part pour partager vos engagements RSE. C'est un travail de longue haleine indispensable : il faut non seulement améliorer les pratiques, mais aussi apporter chaque fois les preuves des bénéfices de ces évolutions. Ce sera très riche pour nous tous. ■

## Géraldine Fort

Depuis 2015, Géraldine FORT est déléguée générale de l'ORSE (Observatoire de la RSE), organisation multi-parties-prenantes qui accompagne les stratégies RSE dans les entreprises. Elle a été communicante au sein de la Compagnie générale des Eaux, Vivendi Water et Veolia Environnement dont elle a été directrice de la communication France de 2009 à 2014. Auparavant, elle a été journaliste. Géraldine Fort est diplômée de l'Institut pratique de journalisme et titulaire d'un MBA Diversité Dialogue Management.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)



## Regard

### **Le label Agri Confiance®, certifiant la qualité des produits des coopératives agricoles, a évolué en intégrant des critères environnementaux et sociétaux. Pourquoi avoir créé un troisième niveau «Coopérative responsable»?**

Nous avons en effet démarré avec des exigences en termes de qualité et de traçabilité des produits basées sur la norme ISO 9001, puis nous avons élargi la démarche aux critères de respect de l'environnement de la norme ISO 14001. Notre label doit continuer à évoluer avec son temps et avec le contexte réglementaire. C'est pourquoi nous avons entièrement rénové les cahiers des charges de nos filières. Nous avons désormais quatre piliers d'engagements pour répondre à l'ensemble des attentes des consommateurs: qualité, préservation de l'environnement, bien-être animal, soutien des agriculteurs et des territoires. Ce dernier pilier comprend l'engagement sociétal, la solidarité et l'équité liés au modèle coopératif, ainsi que l'emploi local et l'économie des territoires.

Le monde agricole a longtemps été dans l'entre-soi, mais il est important de créer du lien avec d'autres acteurs, les parties prenantes, pour s'enrichir mutuellement et mieux se comprendre: c'est ce que montrent tous ces témoignages. Le regard porté sur les pratiques agricoles est parfois critique et plutôt que de s'affronter, il est important de travailler ensemble pour une meilleure reconnaissance de notre métier tout en communiquant positivement. L'agriculture française n'a pas intérêt à se battre pour produire à bas coûts, mais plutôt à répondre aux attentes sociétales, avec des produits de qualité et de proximité, co-conçus avec des partenaires locaux et rémunérant mieux les agriculteurs.

### **Quelle est la place des conseillers des coopératives dans la prise en compte des attentes des parties prenantes?**

Il n'y a pas meilleurs interlocuteurs pour faire évoluer les pratiques des agriculteurs que les conseillers de proximité. Mais leur rôle a parfois été résumé à celui de vendeurs d'intrants. Cela a abouti à la séparation de la vente et du conseil en matière de produits phytosanitaires. En réalité, leur fonction est bien plus large puisqu'ils abordent l'agronomie en général, les aspects économiques, et accompagnent également les démarches de certification. Ils sont un relais pour répondre aux attentes de nos clients. Actuellement, leur métier ne cesse d'évoluer. Cela permet notamment aux coopératives de se différencier. Par exemple, la coopérative Les Caves de Rauzan s'est engagée dans la responsabilité sociétale pour laquelle elle a obtenu, en 2017, le label «Engagé RSE» au niveau exemplaire. Elles veillent, par l'intermédiaire des conseillers, à ce que leurs adhérents évoluent dans leurs pratiques en prenant conscience de l'impact sur la biodiversité.

L'intérêt d'une coopérative est d'agir de façon collective pour avancer plus vite et il est donc important d'être tous en mouvement. La démarche de responsabilité sociétale est aussi un moyen pour les coopératives d'être plus attractive pour recruter de nouveaux talents car nous avons besoin de salariés, notamment de conseillers.

### **En quoi ces témoignages peuvent vous aider à faire passer des messages au sein du Cese sur le rôle des coopératives dans la réponse aux attentes des parties prenantes?**

Troisième assemblée constitutionnelle de la République avec l'Assemblée nationale et le Sénat, le Cese représente l'ensemble de la société: entreprises, associations, syndicats, ONG, etc. En notre qualité de conseillers, nous ne portons pas tous le même regard sur les problématiques économiques, sociales et environnementales de notre société. Nos échanges chaque semaine au sein des commissions de travail permettent de mieux nous comprendre, et de porter auprès des pouvoirs publics une voix commune et fidèle aux réalités du terrain.

Ces témoignages montrent comment les coopératives agricoles apportent leur pierre à l'édifice en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Elles ont un modèle et des méthodes à valoriser en matière de réponse aux attentes des parties prenantes. L'intérêt du groupe de la coopération au Cese est de partager ces initiatives avec la société civile. Au sein des commissions de travail dans lesquelles je siège, je m'efforce de promouvoir le modèle coopératif comme pourvoyeur de solutions d'avenir. Ces témoignages réunis ici m'aideront à orienter nos futurs travaux. ■

## Christophe Grison

Après une enfance en région parisienne, Christophe Grison devient agriculteur en 1990 sur l'exploitation céréalière de son grand-père dans l'Oise. Il entre au conseil d'administration de la coopérative Valfrance et en devient le président en 2012. Administrateur de La Coopération Agricole, il préside le groupe de la coopération au Conseil économique, social et environnemental (Cese) depuis 2018. Plus récemment, il a pris la présidence de l'association Agri Confiance® ainsi que celle de la société Adivalor.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

# Un travail de réseau

Ce document est le fruit des travaux conduits dans le cadre du programme de développement de La Coopération Agricole par les salariés du réseau contributeurs à l'action collective «le conseil coopératif, outil pour accompagner le changement agro-écologique». À ce titre il bénéficie du financement du ministère en charge de l'Agriculture au titre du fonds CASDAR.

Les travaux conduits entre 2020 et 2021 ont permis d'identifier de multiples initiatives de coopératives, riches de leur diversité. La sélection qui a été faite ne prétend nullement à la représentativité du tissu coopératif, ni à l'exhaustivité de l'engagement des coopératives et de leurs salariés dans la prise en compte des attentes des parties prenantes.

Le groupe Projet a choisi de mettre en évidence des démarches aux ambitions et états d'avancement différents, illustrant les différentes facettes des actions des coopératives et du rôle des conseillers, dans différents territoires et différentes productions.

Ce recueil donne aussi la parole à plusieurs témoins, acteurs dans le domaine du conseil et des attentes des parties prenantes: Alain Jounot, responsable du département RSE Groupe AFNOR; Géraldine Fort, déléguée générale de l'Observatoire de la RSE; Christophe Grison, président de l'association Agri Confiance, président au titre de La Coopération Agricole au sein du Conseil économique, social et environnemental (Cese).

## Ont ainsi contribué à la réalisation de ce document:

Le responsable de l'action : Guillaume Dyrzka, LCA Occitanie  
La pilote du projet innovation : Régine Castet, LCA  
La coordinatrice du programme de développement : Françoise Ledos, LCA

Ainsi que:

- Louise Barbier, LCA Hauts de France
- Pacôme Cintract, LCA Centre
- Caroline Gloanec, LCA Auvergne-Rhône-Alpes
- Jérôme Huet, BTPL
- Gaétane Lebreuil, LCA Métiers du Grain
- Guillaume Le Hoan, LCA
- Michel Lucas, BTPL
- Yoann Mery, LCA Ouest
- Raphaëlle Poncelet, LCA Grand Est
- Sandrine Regaldo, LCA Sud
- Céline Sageaux, FELCOOP
- Dominique Saintout, LCA Nouvelle Aquitaine
- Olivia Talhouk, LCA Auvergne-Rhône-Alpes

ISBN : 979-10-91278-33-1  
© La Coopération Agricole, 2021

**Nathalie Tiers, Atlanpages** (Angers – 06 32 29 39 28)  
a assuré la rédaction de ce document.

Conception et réalisation **EDITA LA FABRIQUE DE LIVRES – TOURS**  
(8, rue de l'Oratoire 37100 Tours – 09 83 64 35 64)

Photo de couverture : ©howtogoto - stock.adobe.com  
Toutes les autres photos sont fournies par les différentes coopératives  
et La Coopération Agricole, sauf mention spéciale.



La responsabilité du ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.



Construisons en commun l'avenir de chacun



[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)

